

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

NOTRE DEPUTE A LA LEGISLATURE.

Le discours qui a été prononcé par notre député à la Législature au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a attiré l'attention de la presse du pays. Tous les grands journaux en ont publié un résumé assez complet et certains d'entre eux en ont même fait des commentaires qui ne sont pas défavorables.

Nous extrayons de quelques-uns de ces journaux les appréciations qu'ils en ont faites et nous les publions sans remarques pour la simple information de nos lecteurs.

La Presse, avant de publier le résumé assez complet du discours du député de Saint-Hyacinthe, écrit :

"Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se terminera probablement ce soir et même cet après-midi, vu que plusieurs députés de l'opposition sont absents et ne pourront parler. Il s'est poursuivi, hier, sans le moindre incident, sans beaucoup de déclarations nouvelles, excepté peut-être quelques bonnes suggestions faites par le député de Saint-Hyacinthe et un nouvel acte de foi du député de Montréal-Dorion."

La Patrie, elle, n'ayant fait l'appréciation d'aucun des discours qui ont été prononcés en chambre le même jour, fait l'honneur à notre député de publier un très long résumé de ses remarques.

Voici ce qu'écrivait Le Devoir dans son numéro du jeudi, 20 janvier :

"M. Bouchard, qui rouvrait le débat, a prononcé un vrai discours, en ce sens qu'il a voulu toucher à beaucoup de questions. Car pour les trois points d'un discours de baccalauréat, il ne s'en est guère préoccupé. Il a laissé ces soucis de forme à son collègue de Verchères, M. Jean-Marie Richard, qui, lui, cultive avec succès les fleurs de rhétorique.

"Après avoir fait des éloges au gouvernement, M. Bouchard lui a servi un plat de suggestions. Quelle indépendance d'esprit ! Des députés ministériels, parmi ceux qui ne rouppiaient pas évidemment et parmi ceux qui pouvaient comprendre, ont dû se demander si le député de Saint-Hyacinthe n'était pas en train de rééditer, mais en sens inverse, de droite à gauche, le geste de M. Tétreau. Pensez-donc, donner des conseils au gouvernement, c'est laisser entendre que son oeuvre n'a pas atteint la perfection !

"L'aplatissement servile de la troupe ministérielle a tellement donné l'habitude des plats éloges que l'attitude, pourtant toute naturelle, du député de Saint-Hyacinthe, appaissant comme celle d'un champion de l'indépendance, presque d'un oppositionniste. C'est cela, tout à fait cela, rien que de faire, oh ! très poliment, très respectueusement, des suggestions au gouvernement, M. Bouchard, pour plusieurs qui n'en croyaient peut-être pas leurs oreilles, devait prendre figure d'oppositionniste.

"En soi, le geste de M. Bouchard n'a rien que de très ordinaire. Dans un Parlement qui serait un véritable parlement, où les trois quarts des députés ne feraient pas partie d'une société d'administration mutuelle, il passerait inaperçu. Dans l'enceinte du parlement de Québec, M. Bouchard finira par passer pour un surhomme. Comme il ne manque pas d'esprit, il sera le premier à en rire."

Voici la traduction de ce que publiait, le 20 janvier, le journal anglais de Québec, le Chronicle-Telegraph :

"A la reprise des affaires du jour M. Bouchard se leva et fit un discours caractéristique dans lequel se manifestèrent toutes ses qualités variées, l'instinct politique, un libéralisme pur, la connaissance des affaires, et une indépendance bouillante. Il commenta par faire des compliments à M. Crépeau, l'orateur qui l'avait précédé ; il exprime sa surprise de voir qu'un ingénieur de sa compétence qui faisait de lui un des hommes les mieux qualifiés pour traiter de la question du Lac St-Jean avait complètement ignoré ce sujet dans ses remarques. Des digues ont été construites dans plusieurs autres endroits de la province ; par exemple au Lac Magog, près de Sherbrooke et c'est le député de

"Sherbrooke lui-même qui a évalué les dommages subis par les cultivateurs ; il y a aussi une chaussée qui a été construite aux chutes Two-Miles Falls, comme dans le voisinage de Sherbrooke, et M. Crépeau ayant été chargé lui-même des travaux de construction a bien connu ce que c'était que les expropriations.

"M. Bouchard rappela une page de l'histoire de Granby où le niveau de l'eau avait été exhaussé par la Consolidated Rubber et où aucune réclamation pour dommages subséquents n'avait été faite par les cultivateurs durant seize années. Finalement à la suite d'une campagne d'agitation ils furent poussés à poursuivre la compagnie et cette dernière, sentant qu'on voulait en abuser, fit enlever l'exhaussement et ferma son industrie. Aujourd'hui les cultivateurs verraient avec plaisir le rétablissement de cette manufacture même au risque de voir une partie de leurs terres inondées. Le député de Sherbrooke, déclara l'orateur "sait qu'on ne peut construire de digues sans élever le niveau des eaux et on ne peut élever ce niveau des eaux sans courir le risque d'inonder certaines parties des terres."

"En outre de ces remarques M. Bouchard consacra un temps considérable à réfuter les arguments de M. Crépeau particulièrement l'accusation que les intérêts des cultivateurs avaient été négligés dans le discours du trône et il soumit à la Chambre quelques suggestions personnelles. Dans des formes polies il se déclara sympathique à l'administration par une Commission de la loi sur les Accidents du Travail, il préconisa de nouveau son projet favori de l'abolition des Rentes Seigneuriales et il demanda d'accorder des polls provisoires pour permettre aux employés de chemin de fer d'enregistrer leurs votes aux élections provinciales. En terminant il fit une défense vigoureuse du Ministère de l'Agriculture contre les attaques faites contre lui par l'opposition ; il fit l'éloge de M. Caron qu'il considère être le meilleur ministre d'Agriculture que nous ayons eu depuis la Confédération."

L'APPROVISIONNEMENT D'EAU A LAPROVIDENCE

Le correspondant du Courrier qui signe J. E. Pensé continue à écrire dans ce journal en Tribune Libre au sujet de la décision prise par le comité d'Aqueduc de notre ville de ne plus vendre notre eau en-dessous du prix coûtant.

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre une polémique avec ce monsieur à ce sujet car nous ne croyons pas qu'elle soit nécessaire ni même d'intérêt public.

Nous ne voulons pas cependant laisser certaines de ses affirmations erronées et de ses arguments fallacieux sans réponse.

Ce monsieur prétend que si le conseil municipal a accepté le prix de 10 cents le mille gallons du Canadien National c'est parce que la compagnie aurait pu prendre son eau à la rivière. Ceci est faux car la charte de la Cité contient une clause forçant toutes les personnes, compagnies et corporations à payer les charges d'eau même si elles n'en prennent pas. La compagnie a voulu menacer la ville. Elle a même fait étendre des conduites en fonte le long de la voie ferrée mais, le maire ayant donné instruction de prendre un bref d'injonction contre elle dès qu'elle placerait une conduite au-dessus ou au-dessous de la rue Girouard, la compagnie voyant que le conseil ne s'en laisserait pas imposer a donné ordre de ne pas entreprendre les travaux de canalisation et les conduites ont été enlevées quelques semaines après.

Encore une fois si ce taux de 10 cts a été établi c'est sur un ordre de la Commission des Chemins de Fer qu'il l'a été et contre le gré du conseil municipal.

Le correspondant soutient que les dépenses générales ne devraient être payées que par les citoyens de St-Hyacinthe. Son raisonnement est singulier. Il prétend que les consommateurs de Laprovidence ne devraient pas participer à leur paiement parce qu'elles seraient les mêmes s'ils ne prenaient pas l'eau de notre aqueduc. Ce monsieur oublie évidem-

ment que la capacité des pompes et, par conséquent, la grosseur et le prix des appareils dépendent du débit total de notre aqueduc. Les charges d'intérêt, d'amortissement du capital investi qui sont assez lourdes et qui sont des charges générales doivent être réparties proportionnellement à l'utilité que chaque consommateur ou groupement de consommateurs en retire.

Et pourquoi les citoyens de St-Hyacinthe seraient-ils seuls à supporter ces charges d'administration générale. Si l'aqueduc appartenait à une corporation privée J. E. Pensé pense-t-il que sa municipalité serait exemptée de payer sa quote-part de ces frais généraux ? Les citoyens de la ville qui remplacent les actionnaires de la compagnie privée n'ont-ils pas droit de demander de répartir de la même manière ces dépenses d'administration ?

Le correspondant écrit que l'eau, en tenant compte des intérêts et des amortissements que la municipalité a à payer sur le coût de son aqueduc, coûte aussi cher à la municipalité voisine qu'à la compagnie du chemin de fer pour la partie qui est utilisée à Ste-Rosalie. C'est évident mais il oublie de tenir en ligne de compte que les dépenses de construction faites par la compagnie de chemin de fer l'ont été pour l'utilité et à la demande de la ville comme nous l'avons expliqué dans un de nos récents numéros dans le but de libérer nos traverses à niveau du grand nombre de trains qui les encombraient anciennement quand ils prenaient de l'eau. Il oublie aussi de dire que c'est contre le gré du conseil municipal que ce taux de 10 cents seulement est chargé à la compagnie.

Ce monsieur prétend qu'il est juste de faire payer le même taux d'eau à l'ouvrier qui occupe un logement de huit dollars par mois qu'au manufacturier qui en occupe un dont le loyer est de trente dollars par mois. Nous ne pouvons pas partager cette opinion. L'eau n'est pas un service dont la seule utilité est l'alimentation domestique. Elle protège contre les incendies et le service qui en est fait influe sur les taux d'assurances. L'ouvrier qui occupe un logement de huit dollars par mois a généralement un mobilier de quelques cents dollars de valeur ; l'homme riche qui occupe un logement de trente dollars par mois en a un de plusieurs milliers de piastres et si les taux d'assurances sont réduits grâce au bas service d'aqueduc il en profite plus que le simple ouvrier, pourquoi ne paierait-il pas un peu plus que l'ouvrier puisqu'il retire plus que lui sous ce rapport du système d'aqueduc ?

Nous émettons notre opinion laissant le conseil de Laprovidence libre de faire ce qu'il entendra.

J. E. Pensé nous fait dire des choses que nous n'avons jamais écrites. Il écrit :

"Si je comprends bien mon français cela veut dire que les ouvriers ne paient pas plus cher qu'en ville pour leur service d'eau."

Nous avons écrit que les taxes étaient en fait plus basses à Laprovidence pour les logements dispendieux. Le correspondant a une singulière façon de comprendre le français pour inférer de l'article que nous avons écrit que les ouvriers ne payaient pas plus cher pour leur eau à Laprovidence qu'à St-Hyacinthe.

La vérité c'est que les ouvriers occupant des logements de \$10.00 en descendant paient leur eau plus cher à Laprovidence qu'à St-Hyacinthe.

Le correspondant écrit que la ville n'a pas bien traité Laprovidence en lui demandant de contribuer pour 25% dans le coût de construction et d'entretien des ponts. Lorsque cette proportion a été établie on s'est servi des statistiques de la source des revenus des ponts ; si le correspondant veut y référer il constatera que Laprovidence a été traitée non seulement avec justice mais même avec faveur par la ville qui s'est chargée de 50% de ces dépenses alors qu'elle ne payait pas 15% des sommes perçues par les propriétaires des ponts.

Que ce monsieur se place une journée sur le Pont Barsalou et qu'il prenne note de ceux qui l'utilisent, puis ; qu'il fasse la proportion entre les gens de la ville et les gens de Laprovidence ; il constatera que la ville en se chargeant de la moitié du coût de la construction et de l'entretien du Pont Barsalou a fait de beaucoup plus que sa part.

(Suite en page 8)

La Colonne Gaie

LE MEILLEUR HOMME DU CANADA.

Parmi les personnages typiques qui frappèrent mon imagination dans les premières années de ma vie Calixte Bourdalais est un de ceux dont le souvenir est resté le plus vivace chez moi.

Il me semble l'entendre encore chanter son refrain favori :

Les tailleurs de pierre
Sont pas des gens fiers,
Les grands comm' les p'tits
Boiv' tous du whisky.

Parmi ces gens qui n'étaient pas fiers Calixte Bourdalais se rangeait dans la catégorie des grands.

Il avait bien au-delà de six pieds de hauteur et comme il n'avait de chair tout simplement que ce qu'il en fallait pour recouvrir sa forte ossature il paraissait avoir la taille allongée de ces arbres presque dénudés de rameaux qui, de même que lui, avaient grandi dans le sol rocheux des côtes de Saint-Dominique.

Et comme les petits il buvait du whisky.

C'est son habitude de boire du petit blanc qui me mit en relations très jeune avec lui. Je fis sa connaissance dans l'estaminet tenu par mon père où j'étais garçon de comptoir aux heures de liberté que me laissait mes études.

Il s'était lié d'amitié avec moi parce que, lorsqu'il chantait, il aimait à se faire accompagner au piano et c'est toujours bien volontiers de bruits musicaux sa voix encore plus fausse que mes accords n'étaient discordants.

Calixte était un rude travailleur gagnant de forts gages ; comme il était généreux et payait la tournée plus souvent qu'à son tour il comptait un bon nombre d'amis, surtout aux fins de semaine. L'auberge de mon père était leur rendez-vous favori et, lorsqu'ils étaient tant soit peu éméchés, il fallait les entendre chanter ou plutôt crier en chœur le refrain de Calixte Bourdalais ! J'avais beau frapper de toute la vigueur de mes doigts sous les notes d'ivoire et d'ébène la voix grêle du piano était étouffée sous les clameurs qui sortaient des gosiers éraillés exhalant le plaisir de ces gais lurons.

J'étais dans le temps l'idole de ces braves ouvriers et je dois dire que, s'ils aimaient un peu trop faire la fête, ils avaient à coup sûr le coeur au bon endroit. Ils auraient fait n'importe quoi pour aider "Ti-Charles (c'est ainsi qu'ils m'appelaient à cette époque) qui allait au collège." Ils me restèrent toujours fidèles. De ceux-là qui furent certainement, à tort ou à raison, mes plus grands et plus sincères admirateurs, il en reste bien peu. Ceux qui restent sont encore mes amis et quant à ceux qui ne sont plus, dans les moments les plus sombres de ma carrière, j'ai toujours pu compter sur eux comme sur moi-même.

Calixte Bourdalais fut un de ceux-là.

Comme l'indiquait le refrain qu'il aimait à chanter, il était un tailleur de pierre. Il avait passé la majeure partie de sa vie dans les carrières de Saint-Dominique puis il était venu s'établir à Saint-Hyacinthe où il pratiquait le métier de maçon.

Je le revois encore avec sa haute stature, sa tête fine, ses favoris courts et en broussailles, ses

yeux petits mais pleins des lueurs de l'intelligence.

Lorsque mon père eut abandonné son état d'aubergiste je le perdais de vue pendant quelques années. Je le retrouvai lorsque je commençai à faire de la politique au profit des autres.

A chaque élection c'était moi qui avait charge d'aller décider Calixte à se rendre au poll.

Calixte avait la conscience sévère. Jamais il n'aurait vendu son vote mais, si jamais il ne se serait décidé à voter contre son parti, il avait certains accommodements qui lui permettaient d'avoir la conscience tranquille tout en pouvant bénéficier du fait qu'il était inscrit sur la liste des électeurs.

Il pensonnait, sur ses derniers jours, chez une de ses bonnes amies qui avait la conscience plus élastique que lui et jamais Calixte ne se décidait à partir pour aller enregistrer son vote avant que cette bonne amie "ne lui eut fait signe". Et cette bonne amie ne lui faisait signe que lorsqu'elle avait été mise en possession d'un billet vert portant le signe de piastre.

Aussitôt qu'elle avait fait signe Calixte se rendait au poll pour remplir son devoir de citoyen. Il ne craignait pas d'être assermenté car il pouvait jurer qu'il n'avait rien reçu pour donner son vote.

La dernière fois que je le vis ce fut dans une circonstance particulière.

J'étais sur la Place du Marché et j'aperçus, sur la rue Cascades, à deux carrés de distance, un grand homme qui marchait, à pas assez rapides, au milieu du chemin en brandissant deux longs bras. C'était le soir. Sous la lumière des lampes électriques je le vis indistinctement et je l'entendis crier à plusieurs reprises ces mots devenant de plus en plus distincts au fur et à mesure qu'il approchait de moi : "J'sus le meilleur homme du Canada."

Je reconnus Calixte Bourdalais à qui l'excès de vin avait évidemment inspiré une force plus qu'ordinaire. Je m'arrêtai et me mis à sourire en regardant cet homme au tempérament habituellement si doux paraissant défier tous les passants dont plusieurs, voyant ce géant agiter ses longs bras en gestes de menace, hâtaient leur marche en longeant les bâtisses pour qu'il ne les vit point.

Et Calixte continuait toujours à avancer en criant d'une voix de stentor : "J'sus le meilleur homme du Canada."

Il était à peine à cent pas de l'auberge du coin lorsqu'un homme bien bâti et qui, lui aussi, avait pris quelques verres de trop, en sortit. Son attitude me fit bientôt comprendre que celui-là, il n'avait pas le vin gai. Il s'amina au milieu du chemin. Il avait évidemment entendu Calixte crier. Il me parut vouloir s'assurer s'il avait bien compris car il prêta l'oreille attentivement. Calixte hurlait encore : "J'sus le meilleur homme du Canada."

Le nouveau venu partit à sa rencontre. Calixte ne parut pas le voir venir et continua à lancer à gauche et à droite son refrain.

Lorsque le second pochard fut à deux pas de Calixte ce dernier l'aperçut et resta tout interloqué.

Regardant Calixte fixement dans les yeux il lui dit de toute la vigueur de ses poumons, en levant les poings : "Ah ! t'es le meilleur homme du Canada, toé !"

Calixte parut se ressaisir et, imperturbable, il lui répondit :

"Dans mon méquier."

(Suite à la page 8)

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

UN LEGIONNAIRE DANS L'EMBARRAS.

M. Baptiste remonta la rue de Miromesnil, si préoccupé qu'il répondit à peine au bonjour familier de l'écrivain public taillant sa plume dans son échoppe et omit lui-même de saluer les petites blanchisseuses que la vue de son élégante livrée, et surtout la façon dont il la portait, attiraient toujours sur le seuil.

C'était la distraction grave de la part du valet de chambre de M. de Narbonne, aussi raffiné en sa savoir-vivre que son noble maître, dont la politesse méticuleuse ne le cédait en rien à celle de M. de Coislin, l'homme le plus poli de France et de Navarre.

M. Baptiste franchit la lourde porte de l'hôtel modeste habité par l'ancien ministre de Louis XVI, qui n'était pas encore aide-de-camp de Napoléon depuis son retour d'émigration, passa devant les jeunes laquais flânant dans l'antichambre sans les honorer d'un mot bienveillant ou d'une réprimande amicale, ainsi qu'il avait accoutumé, et monta rapidement à sa chambre, sous les combles, dont il tira le verrou avec soin. Alors, fouillant dans sa poche, il en sortit un écriin qu'il ouvrit avec une sorte de respect religieux : une croix d'honneur étincelait sur le velours... Il la contempla un instant sans oser y toucher... puis, d'une main un peu tremblante, il l'épingla au revers de son habit à la française... et jeta un regard timide au miroir.

Mais non ! une livrée n'est pas un uniforme !

Et, très rouge, il ôta bien vite le glorieux insigne, bien gagné cependant, et que, plus heureux son ancien camarade Coignet promenait, à cette heure, à travers les rues de la capitale, par ce beau soleil de juillet 1805, dont Napoléon semblait avoir emprunté les rayons pour étoiler la poitrine de ses braves.

Et, triste, le nouveau légionnaire demeura songeur devant cet objet d'envie qui emplissait d'une leur étrange ses prunelles où passaient des reflets de batailles : les plaines de la Lombardie, les sables brûlants du désert, le pont d'Arcole, l'assaut de Saint-Jean-d'Acre... et l'image d'un petit soldat à l'air aussi éraillé que M. Baptiste avait l'air paisible, qui s'appelait alors le volontaire Flippot.

Quelque douze ans auparavant, le comte de Narbonne (que les mauvaises langues appelaient malicieusement le comte Louis, vu son indiscrète ressemblance avec le feu roi Louis XV), voyant la tournure que prenait cette Révolution, dont il avait salué l'aurore avec la noblesse libérale d'alors, se décida à aller rejoindre, à Rome, Mesdames, tantes du roi, dont sa mère était dame d'honneur ; résolution d'autant plus sage que, au lendemain du 10 août, il fut décrété d'accusation.

Obligé, et pour cause, de se retirer à l'anglaise, il n'emmena qu'un seul domestique, son fidèle valet de chambre, et s'enquit près de lui d'un homme de confiance à qui laisser en garde quelques papiers compromettants et souvenirs de famille qu'il ne pouvait emporter sans danger.

Le vieux domestique proposa son neveu Baptiste, pour lequel il ambitionnait la survivance de sa place et dont il répondait comme de lui-même.

C'était un orphelin, doux, poli, tranquille comme une demoiselle ; il devait tout aux bontés de son oncle, qui l'avait élevé, façonné aux belles manières, et il s'efforçait de lui donner toutes satisfactions.

Ni Frentin, ni Mascarielle, ni Figaro, il était loin d'avoir l'effronterie, la malice, la ruse du valet de comédie, mais c'était un honnête garçon, sûr, dévoué, esclave de sa consigne et incapable de faillir à sa délicate mission.

Au reste, c'est l'affaire de quelques semaines, quelques mois au plus ! Avant peu, tout sera rentré dans l'ordre et nous rentrerons dans nos foyers, affirmait l'oncle Firmin, un peu trop optimiste. En attendant fais le mort.

Baptiste obéit religieusement, la chose ne coûtant guère à sa nature placide. Rivé à son poste d'honneur, il menait une existen-

ce de mollusque au milieu de l'effervescence générale, sans s'inquiéter des fureurs populaires qui, désemparées peut-être par sa tranquillité, épargnaient sa modeste personne.

Autour de lui, dans la rue, sur la place, en prison, à l'armée, devant l'échafaud, devant l'ennemi, on vivait et mourait emporté dans un tourbillon de fiévreuse surexcitation, où toutes les sensations, aiguës par le péril, atteignaient leur *sommum* d'intensité. A l'Abbaye, à la Force, les prisonniers riaient, batifolaient, narguaient la Camarde jusque sous le couteau ! A la Convention, à la Commune, des manifestants hurlaient, vociféraient — sans savoir pourquoi — ce qui ne nuisait en rien à l'ardeur de leur enthousiasme ! A la frontière, des volontaires sans souliers, sans pain, mais le fusil sur l'épaule et la *Marseillaise* aux lèvres, s'en allaient à la conquête du monde.

De tout cela, Baptiste n'avait cure ! Méthodique, correct et propre, il vaquait paisiblement à ses petites affaires, sans paraître se soucier autrement de Robespierre et consorts, et cette sérénité rare en cette époque agitée, avait fini par passer en proverbe : *Tranquille comme Baptiste!* disait-on dans le quartier avec une admiration mêlée d'envie.

Un jour, cette quiétude fut troublée par un avis détourné à l'oncle Firmin, lui enjoignant de quitter Paris et de gagner Rome comme il pourrait, après avoir brûlé le dépôt confié à sa garde, n'emportant qu'une seule miniature du feu roi Louis XV, à laquelle M. de Narbonne tenait particulièrement.

La chose n'était pas des plus aisées ! Depuis que la France était libre, la circulation ne l'était plus du tout. Sortir de la République était moins facile que lorsqu'elle était un royaume et le régime des passe-ports n'avait jamais été plus rigoureux.

Tandis que, perplexes, notre héros creusait vainement ce problème épineux, un régiment qui passait, allant rejoindre l'armée d'Italie, lui en fournit la solution.

S'engager, c'était le seul moyen de se rendre à l'appel de son oncle, sans autre papier qu'une feuille de route, et, la frontière franchie...

Mais, la frontière franchie, Baptiste ne songeait plus à désertier ; une âme héroïque s'était révélée sous cette enveloppe placide, ses moustaches avaient poussé. Au pont de Casasola, il recevait le baptême du feu, avec la 32e demi-brigade, et méritait sa première citation à l'ordre du jour pour avoir pris un drapeau.

Ce sera pour la fin de la campagne, pensa-t-il en constatant avec plaisir que la miniature royale, cousue dans la doublure de son uniforme, n'était pas endommagée. D'ailleurs, tout chemin mène à Rome et nous n'en sommes pas bien loin.

Il y entra même bientôt avec nos armées victorieuses... Seulement, les émigrés n'avaient pas attendu les soldats républicains. Il parcourut toute l'Italie sans parvenir à joindre ni son oncle ni M. de Narbonne, promenant sur tous les champs de bataille l'effigie du Bien-Aimé, qui passa avec lui en Egypte, comme son ancêtre Saint-Louis, et assista ainsi à la victoire des Pyramides.

Enfin, blessé à Marengo, le sergent Flippot reçut son congé avec un pistolet d'honneur et, à peine guéri, se présenta devant son oncle, qui le croyait mort et l'embrassa d'abord avec effusion. Mais au récit de son odyssée, le front du digne valet de chambre se rembrunit et, peu satisfait des prouesses de son neveu, il en interrompit la narration pour lui intimer sèchement l'ordre de ne souffler mot à personne de cette équipée, sous peine d'être rayé de la domesticité du comte Louis, qui ne pourrait, certes, lui pardonner d'avoir profané la majesté royale en compagnie de Jacobins.

Forcé fut donc au pauvre garçon, tout mari, de cacher pistolet et uniforme et d'enterrer à jamais le sergent Flippot.

Maintenant, l'oncle était mort ; M. Baptiste avait hérité de son emploi, dont il s'acquittait à la satis-

faction de son maître. C'était lui qui le rasait, le poudrait, l'habillait, le servait à table, avec la ponctualité d'une horloge bien réglée, et, sous la livrée du placid valet de chambre, nul ne soupçonnait le volontaire de l'An III.

Lui-même oubliait peut-être cette période troublée de sa calme existence, quand le décret sur la Légion vint réveiller ses souvenirs belliqueux.

Sans en rien dire, il fit valoir ses titres, obtint son brevet et revint triomphant avec sa croix dans sa poche.

Hélas ! la porterait-il jamais ? Elle eût si bien fait sur son uniforme !...

Pourquoi pas, après tout ! Personne n'en saurait rien.

Tirer de sa cachette la glorieuse défroque usée et noircie, se déshabiller, l'enfiler sans autre réflexion, tout cela fut l'affaire d'un instant ; puis, se redressant de toute sa hauteur, sans hésiter cette fois, il épingla sur le drap râpé l'étoile brillante, et fier de l'image que lui renvoyait son miroir, il fit le salut militaire.

— Voilà ! voilà !

On frappe à sa porte, le dîner est sonné depuis longtemps, on l'attend pour servir à table ! Que fait-il donc ? Est-il malade ?

Tout éfaré, il se presse, se trouble, répond à tort et à travers.

Le petit laquais, étonné et curieux, risque un oeil par le trou de la serrure... et, stupéfait de ce qu'il a vu, redescend bien vite en faire part à ses camarades.

M. Baptiste le suit bientôt, achevant de boutonner son gilet, et la serviette sous le bras, se hâte d'aller prendre son poste dans la salle à manger.

— Ah ! ça ! que signifie cette mascarade ? interroge sévèrement M. de Narbonne en le voyant entrer.

Dans sa précipitation, le pauvre, valet de chambre a gardé la culotte et les guêtres d'uniforme avec son habit de livrée.

Forcé de s'expliquer, il appelle le sergent Flippot à la rescousse et, sans forfanterie, mais sans faiblesse, confesse simplement la vérité.

L'ancien ministre l'écoute avec bienveillance.

— Il n'est pas convenable qu'un chevalier de la Légion d'honneur donne des assiettes, dit-il ; il l'est encore moins qu'il quitte sa décoration pour faire son service ; asseyez-vous donc près de moi, nous allons dîner ensemble et, demain, vous irez occuper dans mes terres l'emploi de garde chasse, qui n'a rien d'incompatible avec le port de votre décoration.

L'empereur, instruit de ce trait de bon goût, fit mander M. de Narbonne et, charmé de ses manières, de son esprit, l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp.

Baptiste, estimant que sa croix ferait encore mieux à l'armée que dans les bois, obtint de la suivre comme ordonnance, et ce fut grâce à son zèle que, pendant la retraite de Russie, le comte Louis put avoir sa barbe faite tous les jours, coquette bravade bien française, qui le rehaussa encore dans l'estime de Napoléon.

Arthur Dourliac.

LA BOISSON DES HOMMES FORTS

Gin Canadien

Melchers

Croix d'or

La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros : - 40 onces \$3.65
Moyens : - 26 onces \$2.55
Petits : - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

Le Pacifique Canadien à l'honneur en Belgique

Le "Melita" fut le 10,000ième navire qui entra dans le port d'Anvers cette année.

(1) Vue d'Anvers, près du port. On aperçoit au fond le clocher de la cathédrale. (2) Sur le pont du "Melita", M. Grosset, le capitaine Notley et le bourgmestre d'Anvers. (3) Le "Melita" du Pacifique Canadien.

LORS de sa dernière visite à Anvers, le "Melita", du Pacifique Canadien, fut le 10,000ième navire à faire son entrée dans cet important port de la Belgique, depuis le commencement de l'année 1926 jusqu'au 14 novembre, soit en 10½ mois.

En cette occasion, il y eut grande célébration dans le port, banquet à bord du "Melita" et réception à l'Hôtel-de-Ville. Y prirent part les représentants du Pacifique Canadien, les officiers et membres de l'équipage du "Melita", les personnalités du monde maritime belge, ainsi que les autorités municipales de la ville d'Anvers.

Au banquet, assistaient, entre autres personnalités : le capitaine A. H. Notley commandant du "Melita", M. W. D. Grosset, directeur-gérant du Pacifique Canadien en Belgique, M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, M. Rowley, consul général de Grande-Bretagne, de même plusieurs échevins, armateurs et industriels

d'Anvers. Au cours d'une brève allocution, M. Grosset se déclara très heureux que le "Melita" ait été le 10,000ième navire à entrer dans le port d'Anvers cette année, d'abord parce que ce paquebot arbore le drapeau britannique, puis parce qu'il fait partie de la flotte du Pacifique Canadien. Il signala aussi qu'en plus du "Melita", le "Minnedosa", le "Montclair" et le "Montroyal", trois autres paquebots du Pacifique Canadien étaient venus dans le port d'Anvers cette année et avaient transporté plus de 10,000 passagers. Avec son record actuel, le port d'Anvers vient immédiatement après celui de Londres pour le nombre de navires qui y sont venus depuis le commencement de l'année.

Le bourgmestre Van Cauwelaert dit aussi quelques mots, félicitant les autorités du Pacifique Canadien. Il lut ensuite le télégramme suivant du roi Albert 1er "Je vous remercie pour

la pensée que vous avez eue de me communiquer cette heureuse nouvelle, et je désire exprimer à la ville d'Anvers, avec mes félicitations, mes meilleurs souhaits pour le plus grand développement de son trafic maritime, l'un des facteurs les plus importants pour la prospérité du pays".

Dans la soirée, les officiers et l'équipage du "Melita" furent reçus à l'Hôtel-de-Ville par le bourgmestre et les échevins. M. Cauwelaert lut un télégramme de M. Jaspas, premier ministre de Belgique, annonçant l'élevation de M. Grosset, du Pacifique Canadien et du capitaine Stocker, maître du port, à la dignité de Chevaliers de l'Ordre de Léopold. Dans son discours, le bourgmestre, au nom de la ville, exprima sa gratitude au Pacifique Canadien, pour avoir, depuis plus de 20 ans, envoyé régulièrement ses bateaux à Anvers. Après la réception, les principaux visiteurs signèrent dans le Livre d'Or de la ville.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23½ Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

A vos enfants
Lorsqu'ils souffrent de rhumes, ou de maux de gorge, donnez le Baume Rhumal, remède efficace, qui ne contient rien de nuisible à leur santé. En vente partout; 35c. la Bouteille.

Ne dire que ce qu'il faut : voilà le tact. Le dire comme il faut : voilà l'esprit. Le dire quand il faut : voilà la sagesse.

COLONNES FEMININES

PAIENNE DESESPERANCE.

Je vous aimais, ô vous, qui adoriez l'enfance.
Votre âme éprise d'art, de beauté, de science,
En dépit du destin torturant, mais vainqueur,
D'un trait doux et mortel avait blessé mon cœur.

De mon ardent amour, les soupirs et les larmes
Mêlés de vers plaintifs devinrent les seuls charmes
Jusqu'au jour où mon cœur, obligé d'oublier,
De roses et de chairs se laissât enivrer.

Oui, ce furent alors les humaines ivresses,
Les douceurs, les baisers, les espoirs, les caresses ;
De beaux rêves d'amour et de fécondité
En mon cœur agrandi comblaient l'immensité.

Ah ! de vivantes fleurs, mes yeux étaient avides,
Beaux amours, je voulais en cueillir dans les cieus,
Mais Lui ... n'aime que Lui ... et mes bras seront vides
Toujours ! ... Ah ! la mort ! ! ... Mon premier rêve adieu !

Chanson Normande.

1926.

DEUX FEMMES

Voici deux femmes absolument contemporaines : l'une, qui ne peut se résoudre à renoncer aux privilèges de la jeunesse et qui, tout en croyant faire illusion aux autres, à force d'artifices, pleure intérieurement la déchéance que lui révèle son miroir.

Elle est brouillée avec les dates ; il ne faut pas lui rappeler les souvenirs de la vingtième année, ou, du moins, il faut laisser dans le vague l'époque dont on parle. Si on a le malheur de dire : "Il y a longtemps de cela !" Elle ne vous le pardonnera pas.

Elle s'habille à la jeune, elle se farde, elle teint ses cheveux, elle minaude ; mais sa figure est crispée, grimaçante ; elle est ridicule et on se moque d'elle.

L'autre a franchement pris son parti. Elle a des toilettes en rapport avec son âge. Elle aime à parler du passé. Elle est gaie, accueillante ; elle se désintéresse d'elle-même, elle s'occupe des autres ; Tout le monde l'aime et la recherche.

Un penseur a dit : "Le sage seul tire de la vie et de chaque âge toute leur saveur, parce qu'il en sent la beauté, la dignité, le prix."

Oui, chaque âge a ses plaisirs, comme il a ses tristesses. N'est-ce donc rien que la satisfaction d'avoir accompli sa tâche ? N'est-ce rien d'avoir élevé ses enfants, de les avoir casés, de jouir de ses petits enfants ?

Viellir, en somme, c'est connaître l'avenir, cet avenir mystérieux que l'on interroge vainement dans la jeunesse.

On "sait", non seulement pour soi et pour les siens, mais pour tous ceux qu'on a connus, ce que la vie tenait en réserve. On est passé de l'autre côté de l'impénétrable rideau qui cache aux hommes leur destinée. On voit successivement grandir, mûrir et vieillir, à leur tour, tous ceux qui ont été nos compagnons de route, et cela a bien son intérêt.

LE GOUT

Le sens du goût est celui des cinq sens par lequel, comme tout le monde sait, nous percevons les saveurs. C'est, en d'autres termes, la faculté que nous avons d'apprécier les qualités sapides d'un corps. La "gustation" est l'exercice de cette faculté ; la "dégustation" son exercice attentif et réfléchi. Les différents corps n'agissent sur le sens du goût qu'à l'état liquide ; quand ils sont insolubles, ils ne produisent qu'une sensation tactile. Ces corps, qu'ils soient à l'état solide, liquide ou gazeux, doivent être solubles dans les sécrétions buccales de façon à pouvoir pénétrer par imbibation dans les papilles et atteindre les extrémités nerveuses du lingual et du glosso-pharyngien.

La langue est l'organe spécial du goût, et c'est surtout par sa pointe, par ses bords et par sa ba-

se que cet organe perçoit les qualités sapides des corps. Sa partie moyenne paraît n'avoir que très peu de part à la dégustation, sa face inférieure n'y est pour rien, non plus que les lèvres, les genives, les parties internes des joues et la plus grande partie de la voûte palatine. En effet, une petite portion seulement du voile du palais est sensible aux saveurs ; mais, néanmoins, le palais joue un rôle considérable dans l'exercice du sens du goût. La saveur d'une substance devient beaucoup plus intense par la pression de celle-ci contre la voûte palatine, parce qu'alors ses principes amides, dissous dans les fluides buccaux, se répandent sur toute la base de la langue, et sont portés, par un commencement de déglutition, sur le point sensible du voile du palais. Chacun pourra constater que la base de la langue est la région la plus sensible, surtout pour les saveurs amères, et que, par contre, la pointe est plutôt sensible aux saveurs sucrées.

Il ne faut pas confondre avec la sensation gustative les impressions que font naître sur la langue les corps froids, chauds, alcalins, acides, astringents, etc. car ces corps agissent aussi, et de la même manière sur d'autres membranes muqueuses. Le goût, en général, n'apprécie la saveur des substances sapides, qu'à des doses relativement élevées. Une dissolution sucrée, par exemple, qui ne contient que 1% de sucre est absolument insipide. Quand l'eau ne renferme qu'un demi % de chlorure de sodium — notre sel de cuisine — elle paraît également sans saveur. Par contre le sens du goût est beaucoup plus sensible lorsqu'il s'agit de substances amères. Nous ne percevons plus l'amertume d'une dissolution d'extrait de coloquinte (une espèce de concombre), que lorsqu'elle contient 1 partie d'extrait pour 5,000 d'eau. Les sels de quinine, remarquables par leur amertume, sont encore perçus par notre appareil gustatif dans une proportion de 1 pour 30,000. Les saveurs acides sont également assez sensibles, car nous constatons nettement à l'aide de notre langue l'acidité de l'eau qui contient de l'acide sulfurique dans la proportion de 1 sur 5,000.

Il existe entre les sens du goût et celui de l'odorat, voire de la vue, des rapports très intimes. Vous pouvez en faire facilement l'expérience. Lorsqu'on mange de la viande, des légumes, du beurre, etc. on distingue nettement si la viande est de la viande de bœuf, de veau, de porc, de mouton, si les légumes ou le beurre sont de bonne ou de mauvaise qualité. Mais si l'on mange ces substances le nez fermé et les yeux bandés, il est, dans la majeure partie des cas, complètement impossible de distinguer leurs saveurs différentes. Il en est de même quand on boit, dans les mêmes conditions, de l'eau du café, du thé, du vin, etc. Toutes ces substances paraissent alors sans goût, tout arôme disparaît, car il manque l'introduction des molécules odorantes dans les fos-

ses nasales. Le même phénomène s'observe lorsqu'un rhume de cerveau a inflammé la muqueuse des fosses nasales, devenue ainsi insensible aux odeurs.

Dans l'obscurité, notre goût laisse énormément à désirer. Dégustez, ou donnez à déguster à une personne dans une chambre obscure un verre de vin blanc ou un verre de vin rouge. Dans la plupart des cas, il sera difficile de préciser la couleur du vin et bien des connaisseurs s'y tromperont.

P. S.

IL Y A-T-IL UN BEBE CHEZ VOUS ?

Il y a-t-il un bébé ou de jeunes enfants chez vous ? S'il y en a, vous ne pouvez vous dispenser d'une boîte de pastilles Baby's Own. Les maladies de l'enfance arrivent tout-à-coup et on devrait toujours avoir en mains le moyen de les abattre promptement. Les pastilles Baby's Own sont le remède idéal au foyer. Elles régularisent les intestins, adoucissent l'estomac, bannissent la constipation et l'indigestion ; coupent les rhumes et les fièvres ordinaires, en fait elles soulagent toutes les petites maladies des petits. A ce propos, Mme Moïse Cadotte, Makamik, Qué., nous écrit : "Les Pastilles Baby's Own sont les meilleurs remèdes au monde pour les petits. Mon bébé souffrait beaucoup d'indigestion et de vomissement, mais les Pastilles le remirent bientôt et maintenant il est en parfaite santé." Les Pastilles sont vendues par les pharmaciens ou la maille à 25c la boîte par the Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

HEURES CRUELLES POUR TOUTES LES FEMMES

Bien des souffrances peuvent être évitées en faisant usage des Pilules Roses du Dr. Williams.

Les heures les plus cruelles dans la vie d'une femme sont de quarante-cinq à cinquante ans. Bien des femmes arrivent à ce terme dans des conditions déprimantes, surchargées d'ouvrage, soucieuses, ou le sang pauvre, et souffrant beaucoup.

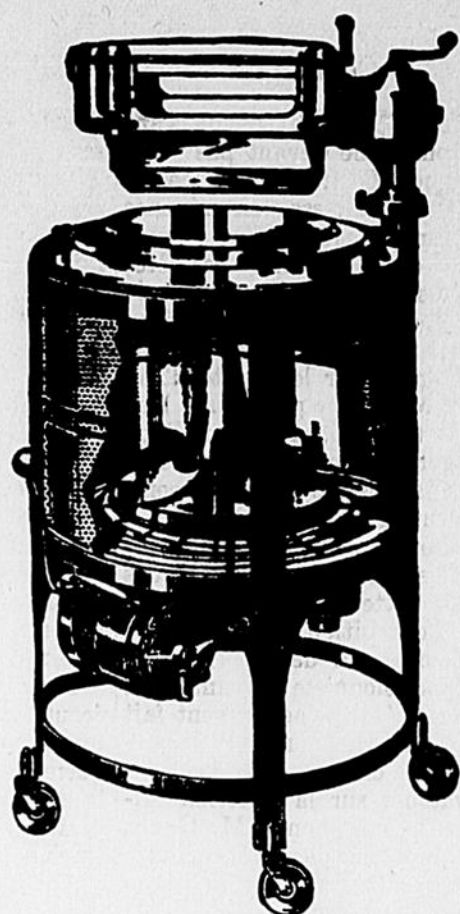
Parmi les symptômes ordinaires sont les maux de tête, les palpitations, maux de reins, dépressions et autres qui démontrent que le sang doit être traité. Les femmes ont besoin d'avoir le sang rouge et riche toute leur vie, mais davantage au retour de l'âge, lorsque les nerfs sont affaiblis et surmenés. Dans ces conditions, il n'y a pas d'autre remède qui puisse faire davantage pour les femmes que les Pilules Roses du Dr. Williams, car ces pilules rendent le sang rouge et riche, ce qui donne de l'assurance au corps entier et amènent une santé robuste. Des milliers de femmes canadiennes ont éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr. Williams, dans les cas de ce genre. Parmi celles-ci se trouve Mme J.-H. Johnston, Lion's Head, Ont., qui dit : "J'étais pour vous dire l'effet merveilleux que vos pilules m'ont causé. J'étais toujours à bout, et je perdais connaissance en traversant une salle. Je m'en allais vers le retour de l'âge et j'étais si faible que je ne pouvais faire mon ouvrage. J'allai à Toronto, lorsque mes parents me dirent que seule une opération pouvait m'aider. Mais je me suis dit : Non. Les Pastilles Roses du Dr. Williams m'ont fait du bien dans l'adolescence et je vais essayer encore leur effet. Je pris les pilules régulièrement pendant un mois, et je retournai à la maison en bonne santé, capable d'accomplir mon ouvrage sans difficulté. Mes amis disent que c'est un miracle d'être encore vivante. Après tout ce que j'ai souffert, je dis avec reconnaissance, que ce sont les Pilules Roses du Dr. Williams qui m'ont sauvé la vie."

Essayez les Pilules Roses du Dr. Williams pour l'anémie, le rhumatisme la névralgie, les cas nerveux. Prenez-les comme tonique si vous n'êtes pas dans les meilleures conditions physiques, et entraînez-vous de manière à vous sentir à l'aise et fortes. Vous pouvez procurer ces pilules chez tous les pharmaciens ou par la maille à 50 cents la boîte chez The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Faites un Lavage Gratuitement

Dans cette LAVEUSE ELECTRIQUE

ABC



—Et alors vous serez heureuse de la posséder pour \$2 par semaine

Approvisionnement de flocons de savon pour un an **Gratis**

A chaque acheteuse nous donnons 50 paquets de flocons de savon et un beau sèche-choir.

Faites votre lavage d'une semaine, dans votre foyer, à nos frais et sans aucune obligation de votre part — vous serez ainsi convaincue des avantages que l'A.B.C. vous assure. Voyez comme elle fonctionne facilement, comme elle fait vite votre travail, comme elle vous évite tout effort, comme elle épargne votre temps, comme elle n'abîme pas les tissus les plus délicats. Nous sommes convaincus qu'alors vous déciderez de la garder. De cette façon votre décision est finale.

Constatez par vous-même

à ces conditions exceptionnelles, ce que l'A.B.C. peut faire pour vous. Remarquez ses caractéristiques spéciales : pas besoin de se pencher, pas d'ajustements à faire, pas de renversement de cuve, grande capacité, compacte, rapide, essoreuse spéciale. Vous serez enchantée de cette laveuse.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Les affaires sont **BONNES** quand on est **ENTREPRENANTS**

Ne laissez pas votre téléphone inactif. Utilisez-le ! Faites-le travailler pour vous !

Vous ne laisseriez pas une machine arrêtée dans votre industrie si vous en aviez le pouvoir.

C'est l'époque de la moisson dans le monde des affaires, récoltez tous les profits que vous pouvez réaliser. Augmentez vos affaires par Longue Distance!

De nombreux abonnés qui avaient cru nécessaire un appel de Personne à Personne constatent qu'ils peuvent facilement atteindre la personne désirée au moyen d'Appels - entre - Postes. Ceux-ci sont plus rapides et plus économiques.



L'ARC DE TRIOMPHE ET NAPOLEON.

Un de nos confrères écrit à propos de la cérémonie commémorative de l'armistice :

"L'arc de Triomphe, sur la terrasse duquel Napoléon est venu promener ses rêves et ses désillusions."

Aidez-nous à développer notre journal et encouragez une entreprise locale en vous abonnant et en faisant abonner vos amis au Clairon.

Le prix d'abonnement n'est que de \$1.50 par année ou \$0.50 par quatre mois pour livraison à domicile.

Nous publions gratuitement, pour nos abonnés, toutes les nouvelles qu'ils veulent bien nous confier : les noms des personnes en visite chez eux, naissances, mariages ou décès dans leurs familles et tous les petits faits-divers qui peuvent les concerner.

Le Clairon est en vente au numéro chez

St-Jean & Frère,
86 1/2 rue Mondor,

H. Barré,
120 rue Cascades.

On s'abonne chez St-Jean & Frère, ou aux bureaux de notre journal, 173 rue Girouard, téléphone 143.

Essayez un abonnement d'un an ou quatre mois et vous serez satisfaits.

LE CLAIRON,

173 Rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Que.

Non, mon cher confrère, Napoléon n'est jamais venu promener ses rêves sur la Terrasse de l'Arc de Triomphe pour cette raison essentielle que... l'Arc de Triomphe, commencé par Chalgrin le 15 août 1806, ne fut achevé qu'en 1836. Chalgrin était mort depuis déjà vingt-cinq ans et c'est à l'architecte Blouet qu'avait été confiée le son de terminer le glorieux monument.

Ce qui est vrai, toutefois, c'est que le projet d'érection de l'Arc de

Triomphe est dû à Napoléon et que celui-ci prit une part active à l'établissement des plans et dessins conçus par Chalgrin. Il se peut, aussi, que son esprit vienne parfois planer au-dessus de la Flamme immortelle....

Dans l'infortune, un Turc se résigne ; un Russe se soumet ; un Espagnol se tait ; un Anglais se tue ; un Français espère.

LA SESSION A QUEBEC.

Corrèspodance spéciale au *Clairon*

Québec, 27. — La session s'annonce comme ne devant pas être très longue. Le travail avance rapidement. L'adresse en réponse au discours du trône était votée dès jeudi de la semaine dernière; quarante-six députés l'ont appuyée et quatorze seulement ont voté en faveur de l'amendement de l'opposition proposé par le député d'Argenteuil, M. St-Jacques. La majorité de trente-deux voix indique que le gouvernement est plus fort qu'il n'a jamais été depuis le commencement de ce parlement.

Le trésorier provincial a prononcé son discours sur le budget dès mardi de cette semaine. C'est le chef de l'opposition qui a proposé l'ajournement du débat. Les discours oppositionnistes suivant celui du trésorier était généralement fait jusqu'ici par M. Gault qui paraissait être la critique officielle des conservateurs sur la question financière. Cette année M. Gault, qui est pourtant un des députés les plus assidus, n'était pas à son siège contrairement à son habitude lorsque le trésorier fait son discours budgétaire.

Les travaux des comités sont déjà commencés et quelques bills ont été adoptés hier et aujourd'hui par ceux des bills privés et par ceux des bills publics. Tout marche rondement et la session paraît devoir être de peu de durée, mais les apparences sont parfois trompeuses et l'opposition pourrait peut-être retrouver un peu de vigueur, d'ici à la fin de la session. Tout dépendra d'elle au sujet de sa durée réelle.

L'Honorable M. Nichol, qui est le trésorier le plus populaire que nous ayons eu à Québec depuis longtemps et qui est aussi celui qui a réussi à nous donner les meilleurs rapports annuels, a fait un bel exposé de la brillante situation dans laquelle se trouvent les finances de la province. Son discours a été marqué par de vigoureux applaudissements à plusieurs endroits.

L'Honorable M. Nichol se dit heureux de constater que la province paraît avoir définitivement traversé la période difficile de l'après-guerre. Nous sommes sur la voie qui nous conduira à la prospérité d'avant-guerre mais une saine économie doit encore être le guide de tous dans la vie privée comme dans les affaires publiques.

Le revenu total de l'an dernier a été de \$27,206,335.48 et les dépenses ordinaires en incluant un million de dollars qui a été payé en amortissement de la dette, se sont chiffrées à \$26,401,480.51. Il a été payé, en outre de ce dernier montant, \$248,708.22 sur la construction des palais de justice de Montréal et de Québec et sur la construction de la nouvelle aile des bâtisses du Parlement.

Le surplus net a donc été de \$520,146.75 alors que le surplus probable annoncé l'an dernier ne s'élevait qu'à \$395,373.92 ; c'est donc un excédent s'élevant à tout près de \$200,000.00. Si l'on tient en ligne de compte le million que l'on a payé pour amortir la dette c'est un résultat magnifique.

L'année 1926 a été une des plus heureuses au point de vue financier pour la province. Tout le monde a bénéficié de cette amélioration dans nos finances.

Les revenus ordinaires estimés pour la présente année fiscale sont de \$26,021,847.05 et les dépenses ordinaires probables sont portées à \$25,778,813.93 laissant un surplus net probable de \$243,033.12.

Au sujet de la loi des liqueurs M. Nichol a félicité la Commission de son administration et il a signalé avec orgueil le fait que la Province d'Ontario allait suivre, sur la tempérance, l'exemple de notre province.

Parlant de la nouvelle loi qui mettra l'entretien de tous les chemins améliorés à la charge de la province M. Nichol dit que cette mesure occasionnera une augmentation de dépenses de deux millions de dollars par année. Il dit

que ce surcroît de déboursés ne sera pas la cause d'aucun déficit grâce à l'excellent état des finances de la province.

M. Nichol au sujet des prêts faits à la province par le gouvernement fédéral pour servir à des arrières-prêts municipaux dit que ces mesures donnent beaucoup de trouble au gouvernement provincial qui se trouve à agir comme simple collecteur. Certaines municipalités négligent de faire leurs versements et le trésor de la province se trouve embarrassé par leur négligence.

Il décourage ce genre de subventions et il laisse entendre qu'à l'avenir la province fera seule ses affaires.

Le discours de M. Nichol a été écouté avec beaucoup d'intérêt et les députés libéraux l'ont fréquemment applaudi comme nous le disons plus haut.

Hier un incident s'est produit en chambre à la suite d'une motion demandant une production de documents.

M. Sauvé en appuyant cette motion a dit que le gouvernement devrait abolir la taxe de dix dollars imposée annuellement sur les assurances paroissiales contre l'incendie. M. Nichol se levant à la suite de M. Sauvé a dit que le gouvernement avait décidé longtemps avant que M. Sauvé mentionne cette réduction d'abolir cette licence annuelle et il produisit une lettre d'un officier de son département daté du 12 janvier de l'appui de son assertion.

M. Sauvé se leva alors pour dire que l'abolition de cette taxe était un article de son programme qu'il avait publié depuis longtemps dans les journaux.

M. Bouchard, qui avait dans ses cartons, le programme de M. Sauvé, lui demanda de lui signaler dans ce programme l'endroit où il recommandait cette abolition. Se voyant pris M. Sauvé dit que ce n'était pas dans son programme mais dans un discours qu'il avait fait en novembre à Papineauville qu'il avait fait cette recommandation. M. Bouchard lui répliqua qu'il avait aussi le rapport de cette assemblée et qu'il n'en était pas question. M. Sauvé lui répondit que M. Bouchard prenait ses informations dans un journal ministériel. Le député de St-Hyacinthe rétorqua que c'était le *Devoir* qu'il avait sur son pupitre.

M. Sauvé remit à plus tard la preuve de son affirmation. Il essaiera comme d'habitude à s'attribuer le mérite de l'adoption d'une mesure populaire du gouvernement.

M. Bouchard soumettra prochainement une loi pour modifier l'article du Code Municipal concernant la qualification foncière du maire et des conseillers.

La loi actuelle exige que le candidat soit propriétaire de biens-fonds d'une valeur de \$400.00 en déduisant toutes les charges, privilèges et hypothèques qui les grèvent.

M. Bouchard, sur la demande d'un certain nombre de municipalités, proposera que tout candidat propriétaire de biens-fonds évalués à \$2000. ou plus soit censé être qualifié sans s'occuper des charges qui peuvent grever les biens-fonds. Dans le cas de biens fonds évalués à moins que deux mille dollars la loi actuelle subsistera.

M. Bouchard croit qu'un cultivateur qui a une propriété évaluée à au moins deux mille dollars, que sa propriété soit grevée ou non d'hypothèques, est suffisamment attaché à sa municipalité pour avoir le droit d'occuper une charge de maire ou de conseiller. Les électeurs resteront d'ailleurs libres de l'élire ou de le défaire suivant leur jugement.

Cette loi est identique à celle de plusieurs provinces de ce pays et on ne s'en plaint nulle part.

Le débat sur le discours du budget se continue au moment où je vous adresse cette lettre.

Pierre Paul.

PENSEES

La vie est un enchevêtrement de mensonges, une sale pièce où l'on ne peut même pas jouer comme l'on veut, où tout est truqué. Un décor barbouillé de blanc et de rose, mais si on le crevait, des bêtes dégoutantes en sortiraient.

Gabriel Maurière.

Pour goûter la paresse il faut aimer et suivre le travail. Les vrais paresseux savent tout ce que leur ôte des mains une si insidieuse passion. Et ils la maudissent. Mais l'impuissance prétend se parer d'elle, comme d'un masque dans les grelots du Carnaval.

Eugène MARSAN.

NOTES LOCALES

DE NOTRE SURPLUS DE LA SEMAINE PASSEE.

SOIREE REUSSIE.

Mercredi soir, le 19 courant, au chalet du club de raquettes L'Infatigable avait lieu une soirée des mieux réussies en l'honneur du tambour-major, M. Honoré Robert, et des porte-drapeau MM. Meril D'Anjou et Jos. Hébert.

Malgré une température tout à fait incommode, les gais lurons ont prouvé qu'ils étaient "Infatigables". Le chalet débordait d'invités et suffisait à peine pour contenir les joyeux propos qui folâtraient gentiment aux sons irrésistibles de l'orchestre composé de MM. Victor Martin et Wilfrid Déry, violonistes, Georges Turcotte, cornettiste et Wilfrid Dulude, batterie.

Il y eut partie de cartes dont les gagnants furent pour les dames, Mme Amédée Lacroix, 1er prix, Mlle Simone Lacroix, prix de consolation ; et les gagnants pour les hommes, MM. J. A. N. Brodeur, 1er prix, M. Jos Berthiaume, prix de consolation.

M. Honoré Robert était très satisfait de voir ses amis en aussi grand nombre. Il a prononcé un éloquent discours qui fut salué par des tonnerres d'applaudissements.

M. J. Meril D'Anjou remercia aussi l'assistance et broda quelques pensées choisies sur le plaisir qu'il ressentait d'être avec ses amis de l'Infatigable.

Le service des cordons bleus était rehaussé par un représentant attiré du Ritz dont le port "Louis XIV" et l'arrache "brake it" contribuèrent pour beaucoup à jeter sur l'assistance un lustre de charme et de dignité noble.

La veillée s'est écoulée rapidement. Tous conserveront un souvenir inoubliable de cette fête.

N'oubliez pas le dîner "D'Habitant" au chalet, dimanche midi !

GRANDE PARTIE DE CARTES

N'oubliez pas la grande soirée de cartes organisée au profit de nos oeuvres paroissiales qui prendra place dans les salles des bazars à l'Hôtel-Dieu. Il y aura un prix de présence consistant en un service de vaisselle de 96 morceaux. Dans les entr'actes il y aura orchestre, chant et amusements divers. Les prix sont aussi nombreux que choisis.

C'est le 10 février prochain qu'elle aura lieu ; c'est-à-dire que le 10 février au soir vous verrez assister à l'une des plus agréables soirées que vous ayez goûtées.

MESSE OUVRIERE.

Dimanche, 6 février, à 8 hrs. a. m. messe pour les ouvriers, à la chapelle des "Jeunes Gens"

GOURET !!!

St-Hyacinthe vs Drummondville Le club de gouret "senior" de St-Hyacinthe de la ligue de la "Vallée de St-François" rencontrera le club Drummondville le 6 février prochain. On se souvient de lutte dure que se sont livrés ces deux clubs. Le public de notre ville se doit de continuer le bel encouragement qu'il manifeste pour le sport, cette année. Que personne ne manque la partie du 6 février.

ATTENTION !!!

Le Voyage au Carnaval de Manchester.

Nous comme vous et vous comme nous, nous avons hâte de nous embarquer vendredi soir, le 4 février, à 11 hrs p. m., pour assister au carnaval des raquetteurs à Manchester-la-Jolie. Nous embarquerons dans le spécial de Québec pour opérer le recordement à St-Lambert avec le spécial de Montréal.

Le voyage aller et retour pour St-Hyacinthe-Manchester sera de \$14.39.

Le Départ de Manchester se fera dimanche au soir, le 6 février, à 9 hrs. p. m.

Vous êtes priés de regarder dans la page des informations générales une note sportive sur la ville et le carnaval de Manchester qui ne manquera pas de vous charmer au suprême degré.

PROCHAIN TERME DE LA COUR SUPERIEURE.

Le prochain terme de la Cour supérieure doit s'ouvrir, le 1er fé-

vrier, sous la présidence de l'hon. juge Rosaire Demers.

Les causes inscrites, à date, sont les suivantes : 1er février : Désautels vs Bourgeault, Désautels vs Simonneau, Désautels vs Beauchemin, Désautels vs Côté, Frappier vs Goyette ; 2 février : Désautels vs Comtois, Désautels vs Fafard, Désautels vs Brodeur ; 3 février : Bernatchez vs Lafrenière, Bernatchez vs Lavigne, Bernatchez vs Fournier, Bernatchez vs Irène Fournier, Laforest vs Savaria, Préfontaine vs Moreau ; 4 février : Arès vs Meunier, la corporation de la ville de Marieville vs J.-C. Ostiguy et mis-en-cause.

NOUVEL AUMONIER.

On nous informe que M. l'abbé P.-A. St-Pierre devient aumônier des RR. SS. Ste-Marthe, à St-Joseph d'Yamaska. Il entrera en fonction au commencement d'avril prochain.

FEU L'ABBE C. DAVIGNON

L'abbé Cyrille Davignon, ancien curé de Manchester, New Hampshire, et qui depuis deux ans s'était retiré à l'hôpital St-Charles, décédait mercredi soir. Il était âgé de 78 ans. Il fut professeur au collège de Sorel et au séminaire de St-Hyacinthe. La dépouille mortelle fut transportée à Manchester où un service sera chanté. L'inhumation aura lieu au même endroit.

SPORT AU PATRONAGE.

Gouret de Salon.

Mercredi le 19 courant, avait lieu une grande partie de gouret de Salon au Patronage St-Vincent de Paul. Le score final fut de 7 à 8 en faveur de l'équipe de M. A. Holmes. Les scoreurs pour l'équipe de M. A. Holmes furent MM. A. Holmes (1), et M. Aurèle Auclair (7) ; pour l'équipe de M. A. Gauthier : M. Victor Sautoire (7).

Gagnants M. Parashops, buts J. Marcotte Mc-A. Auclair défenses G. J. Roy G. Boulais défenses G. A. Gauthier A. Holmes centres R. Gingras J. Bernier ailes d. V. Sautoire E. Dugrenier ailes g. J. Desrosiers M. Pierre Arcand, arbitrait la partie.

Signé : Un Intéressé.

CHANGEMENTS

ECCLESIASTIQUES.

Voici les derniers changements ecclésiastiques faits par Monseigneur F.-Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe :

M. l'abbé J. A. St-Pierre, vicaire à St-Joseph de Sorel, a été nommé vicaire à Bedford ; M. l'abbé Léo Lanoue, vicaire à St-Sébastien, a été nommé vicaire à St-Joseph de Sorel.

TAXE SPECIALE

Le droit d'imposer sur toutes les propriétés immobilières de la cité une taxe spéciale pour subvenir aux dépenses des services de police et d'incendie, est demandé à la Législature par la ville de St-Hyacinthe, avec plusieurs autres amendements que celle-ci sollicite à sa charte.

La nouvelle taxe s'appliquerait à toutes les propriétés, sauf celles du gouvernement, de la municipalité et l'Hôtel-Dieu et l'Ouvroir Ste-Geneviève. Elle sera basée sur le rôle d'évaluation.

Une autre taxe spéciale que la municipalité veut avoir le droit d'imposer serait appliquée aux frais d'arrosage, de balayage, de nettoyage et de déblayage des rues ainsi qu'à leur entretien en toute saison.

La ville demande aussi à la Législature de décréter l'imprescriptibilité des taxes spéciales imposées depuis 1919, de sorte que personne ne pourrait plaider prescription pour s'y soustraire. Elle veut encore que les terres en culture soient sujettes aux taxes spéciales imposées pour les travaux de voirie, et l'autorisation d'emprunter une somme de \$50,000. pour consolider la dette flottante de l'aqueduc.

LE CLUB LES COMPAGNONS

Saméi soir dernier le président du Club "Les Compagnons", Monsieur Robert Lafrance, invitait tous les membres à un banquet préparé dans la salle à dîner de

l'Hôtel Union de cette ville. Etaient présents Messieurs Robert Lafrance, président, Octave Brunelle, vice-président ; Roland Pothier, Secrétaire - trésorier ; Philippe Pothier, Camille Madore, Georges Lussier, Camille Mercure, Benoit Benoit, René Desjardins, Eugène Marchand.

RADIO RADIO

Poste C. K. S. H.

Longueur d'onde 312.3 mètres. Dimanche le 30 prochain, à 4.30 hrs. p. m. musique de chambre par le groupe "A". Dimanche le 6 février à 4.30 hrs. p. m. orchestre Philharmonique, assisté par la Chorale de la Cathédrale.

ADMIS A L'ETUDE DE LA PHARMACIE.

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu les 13 et 14 janvier 1927, à l'université de Montréal et à l'université Laval de Québec.

Parmi les heureux candidats qui ont passé avec succès leurs examens et qui sont admis à l'étude de la pharmacie, il nous fait plaisir de signaler M. Albert Charpentier de cette ville. Nous lui souhaitons plein succès.

NOS CHEVALIERS

DE COLOMB.

Grand dîner.

MM. les Chevaliers de Colomb auront un dîner d'Habitant sous la présidence de M. T. A. St-Germain, Grand Chevalier. Ce dîner aura lieu lundi, 7 février prochain, dans la grande salle de l'Académie Girouard.

Il y aura chant, discours et musique. Quant au menu, il sera des mieux appropriés. Que personne n'y manque.

DE RETOUR D'EUROPE.

Lundi dernier, le 24 courant, à 8.08 hrs. p. m., nous arrivaient d'Europe par l'Océan Limitée deux disciples d'Esculape MM. le Dr. J. L. H. Pagé, accompagné de sa dame et sa nièce, Mlle Aurélie MarcAurèle, et le Dr. A. Lefebvre. Ces heureux maskoutains partaient le 13 courant, à Anvers, Belgique, à bord du Méliha du C.P.R., pour accoster après une traversée idéale à St-Jean, N. B. Ils ont passé quelques mois en Europe et sont très enchantés de leur voyage.

Nous sommes heureux de saluer leur arrivée et surtout de les revoir après une aussi longue absence.

Le Dr. Pagé s'est spécialisé en chirurgie gynécologique.

ILS NOUS QUITTENT.

Nous apprenions dernièrement que le Dr. Emile St-Jacques, l'un de nos vieux et de nos plus estimés concitoyens, avait vendu sa propriété à M. Albert Georges Lambert de la Coopérative de St-Rosalie. M. et Mme le Dr. Emile St-Jacques nous quitteront probablement en mai prochain pour Montréal. C'est avec un vif regret que nous constaterons leur départ, mais c'est avec plaisir que nous songeons à leurs multiples visites dont ils doteront notre cité.

REMERCIEMENTS

La famille Claude Orsali tient à remercier vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion du décès du regretté Léo Orsali, soit en assistant aux funérailles, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, cartes de sympathies, télégrammes, ou de toute autre manière que ce soit.

LA CONFERENCE ST-VINCENT-DE-PAUL.

Voici le résultat des élections des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse St-Hyacinthe-le-Confesseur qui eut lieu le 24 courant : Aumônier, M. le chanoine L. Napoléon Desmarais, curé à la paroisse de la cathédrale ; directeurs : MM. Camille Hubert, Jos. Lambert, Félix Trahan, Benoit L'Homme, Rémi Tétrault, L. A. Beauregard, Jos. Michaud ; officiers : président, M. Jos. Michaud ; vice-président, M. Benoit L'Homme ; secrétaire, M. Jos. Choquette ; trésorier, M. Alexandre Hébert ; enquêteurs MM. Félix Trahan et Adélarde Fluette ; vérificateurs : MM. L. A. Brunelle, N. P., nouveau membre honoraire, M. T. D. Bouchard, maire.

Nous souhaitons à cette oeuvre de bienfaisance une année de succès sans précédents.

FUNERAILLES DE

M. ADELARD GAUTHIER

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs la mort de M. Adélarde Gauthier, époux de Anna Archambault, décédé à St-Thomas d'Aquin le 18 courant, à l'âge de 39 ans, 4 mois et 13 jours.

Le défunt n'avait pas quitté le lit depuis le 5 octobre dernier et se faisait traîner par des spécialistes de Montréal depuis 2 ans. Il eut sa connaissance jusqu'à la fin. Il mourut de la mort du juste, sans peur et sans crainte. Aux membres de sa famille il disait : "Ne me retenez plus sur terre par vos prières. Laissez mon âme s'envoler jusqu'au parvis céleste où m'attendent les récompenses éternelles. Comment craindrais-je de paraître devant mon Dieu ? Epouse chérie, console-toi. Tu ne seras pas seule dans le sentier de la douleur. Mes prières te protégeront et te guideront dans le grand combat de la vie. Et vous, enfants bénis, ayez pour votre mère la bonté filiale qui est le gage assuré d'une longue et d'une heureuse vieillesse sur la terre. Aimez-vous les uns les autres afin que nous soyons tous réunis dans l'éternel triomphe au soir du suprême rendez-vous."

Le défunt laisse pour dépioier sa perte, outre son épouse, née Anna Archambault, 11 enfants, Lucien, Lucile, Raymond, Jeanne, Jean-Paul, Alexandre, Elie, Laurent, Yvette, Adélarde, Adéline.

Le service fut chanté à St-Thomas d'Aquin, le 21 courant, à 9 hrs. a. m., par M. l'abbé Cournoyers, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Trudeau, chapelain du Monastère du Précieux Sang et Noisieux, curé de La Présentation. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Noisieux, curé à la paroisse de La Présentation.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Joseph Alphonse, Arthur, Donat, Alain Archambault, beaux-frères, et Xiste Archambault, cousin, de St-Denis.

MM. Elie Archambault, beau-frère, et Lucien Gauthier, fils du défunt conduisaient le deuil. Une cinquantaine de voitures suivaient le cortège funèbre.

En plus de ceux ci-dessus nommés, on pouvait remarquer dans l'assistance aux funérailles : l'épouse du défunt et huit de ses enfants, Mme Alexandre Gauthier, mère du défunt, Mlle Virginie Gauthier, sa soeur, Mme Elie Archambault, belle-mère ; Mmc Thomas Hébert, tante ; M. Bousquet de St-Denis, oncle ; les trois familles Geanson de St-Bernard, les familles Joseph, Alphonse, Arthur Archambault ; les familles Adolphe St-Pierre, Wilfrid et Rodolphe St-Pierre ; M. Moïse Gauthier, Montréal ; M. Alexis et Henri Gauthier de Ste-Madeleine, cousin ; M. et Mme Uldéric Hébert, M. Wilfrid Hébert, M. et Mme Louis Charron, M. et Mme Doris Brouillé ; Mlles Marie-Louise et Rosa Charpentier ; M. Ernest Gauthier, Joseph Langevin, Norris Charron, cousin ; Rémi Daigle, M. Joseph Lachance, A. Matte, tous de St-Hyacinthe ; Mme Léopold Gobeil de Montréal ; Mme Albert Duquette de Montréal ; M. Alex. et Sam. Demers, de Montréal, cousins ; la famille Damase Beauregard, St-Hyacinthe ; les familles Joseph Bissonnette, St-Thomas d'Aquin, Alexandre Richer, Henri Pélouin, Tamerée Bernier, Henri Bernier, Tréfilé Bonin, Omer Boulay, Uldéric Boulay, Adélarde Houle, Elphège Gauvin, Joseph Barbeau, Ambroise Desmarais, Eugène Desmarais, Alexandre Bienvenu, Victor Desmarais, Mme G. Chabot, Georges Bousquet, Lumina Caron, Félix St-Pierre, Frank Laplante ; les familles Bouvier, Edmond Jacques, Bazile Piché, M. Napoléon Daignault, Mlle Adéline Daignault, la famille Joseph Pion, M. A. Arthur Pélouin.

La famille a reçu de nombreuses couronnes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, témoignages de sympathies, cartes mortuaires.

À la famille éplorée nous offrons nos sympathies les plus vives.

FEU.

Le rapport du département d'incendie mentionne pour cette semaine deux feux de cheminée, survenus le 27 courant, l'un chez M. Bourbeau, 48 Piété ; l'autre chez M. John Poitras de la rue Concorde.

ETAT-CIVIL
Cathédrale.

Naissances. — Janv. 15: Joseph Jean, Louis, Gérard, enfant de Emilio Brodeur et de Yvonne Leblanc. Parrain et marraine: Alberto Brodeur, oncle de l'enfant et Ekmée Frédéric Despart, épouse du parrain. — Janv. 21: Henri Léopold, enfant de Joseph Marsan et de Rachel Malo. Parrain et marraine: Henri Malo et Alida Lavigne. — Janv. 23: Madeleine, Jacqueline, enfant de Michel Cordeau et de Graziella Gauthier. Parrain et marraine: Antoine Harnois et Marie-Jeanne Lepine. — Janv. 27: Marie, Mance, Cécile, enfant de Oliva Perrault et de Bernadette Beaudet. Parrain et marraine: Henri Beaugard et Eléonore Perrault.

Sépultures. — Janv. 15: Edouard Dufresne, veuf de Exilda Lussier de Waterloo; décédé à l'âge de 84 ans. — Janv. 21: Marie-Anne Fortin, veuve de Xavier Bernier, décédée à l'âge de 76 ans. — Janv. 22: Fédra Pion, épouse d'Ernest Jubinville, décédée à l'âge de 39 ans. — Janv. 24: Apolline Guertin, veuve de Jean-Baptiste Gervais, décédée à l'âge de 72 ans et 10 mois.

Paroisse

Naissances. — Janv. 15: Marie, Jeanne, Marguerite, enfant de Wilbrod Archambeault et de Evélina Girouard. Parrain et marraine: Armand Girouard et Florence Merédith, oncle et tante de l'enfant. — Janv. 15: Joseph, Maurice, Fernand, enfant de Armand Guertin et de Noëlla Béard. Parrain et marraine: Emile Guertin et Marie-Louise Bouthillette. — Janv. 19: Elisa, Gizèle, Marcelle, enfant de Pierre Duhé et de Thérèse Bernard. Parrain et marraine: Osias Bernard et Elisa Laporte, grands-parents de l'enfant. — Janv. 19: Joseph, Eugène, Marcel, enfant de Antoine Claing et de Joséphine Morin. Parrain et marraine: Eugène Morin et Alexina Milkie. — Janv. 23: Joseph, Wilfrid, Rolland, enfant de Wilfrid Larivière et de Eva Messier. Parrain et marraine: Raphaël Beaulieu et Marie-Louise Chenette. — Janv. 26: Marie, Yvonne, Rita, enfant de Alexis Blain et de Arsélie Bergeron. Parrain et marraine: Georges Théroux et Florentine Blain, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Janv. 25: Entre Joseph, Maurice, Michel Beaugard de St-Damase, fils de Wilfrid Beaugard et de Clérinda Martin; et Marie, Delphine, Alice Langevin, fille de Frank Langevin et de Robertine Morin.

EXPOSITION

D'AUTOMOBILES.
Au salon de l'automobile chez Thos. Morgan, à Montréal, il y a l'exposition des nouveaux modèles Essex et Chevrolet. M. François Jetté, gérant de la Légare Automobile de St-Hyacinthe est charmé de recevoir au salon de l'automobile toutes les personnes de St-Hyacinthe et des environs.
Ceux qui voudront visiter le local d'échantillons de la Légare Automobile de St-Hyacinthe, veront d'importantes améliorations dans les nouveaux modèles Essex et Chevrolet.

FAITES-MOI REVER !!!
"Faites-moi rêver... au chalet du club de raquette L'Infatigable," dirait chacune des personnes qui ont assisté à la fête du capitaine Adrien Ringuet, et du lieutenant Gaston Sénécal, mercredi soir dernier, "et j'implorerais la froide saison de prolonger son séjour sur nos rives maskoutaines". Cette soirée "des jeunes" réunissait une assistance toute fraîche d'années et de gaieté.
Il y eut des discours prononcés par MM. Ringuet et Sénécal, les héros de la fête, Didace Rodier, président, J. A. N. Brodeur, secrétaire, Lionel Leblanc, chroniqueur du club.

Café, gâteaux, danse, musique par MM. Wilfrid Dulude et Wilfrid Dery, et glissades, tout se mariait joyeusement au sein de cette réunion festive qui, en dépit d'un froid sibérien, comptait une nombreuse assistance.

Il y eut aussi tirage des prix de présence donnés par les héros de la fête et gagnés, pour les dames, par Mlle Bélanger, et pour les hommes par M. Séguin.

BLACK HORSE VAINQUEUR !
Dimanche dernier, le 23 courant, à la patinoire publique du Quartier Cinq, le club Black Horse remportait une victoire contestée sur le Goodyear par le score de

1 à 0. L'unique point de la partie fut compté par M. Albert Raymond qui reste en tête des seconds de la ligue. Le check fut rigoureusement appliqué. Le Black Horse suit de près le club Maskoutain dans la position des clubs de la ligue "junior". N'oubliez pas de voir ces deux clubs, le 6 février prochain. Ce sera l'événement marquant avant le détail des deux premiers clubs.

PENMAN VAINQUEUR !

Lundi dernier, le 24 courant, le Penman remportait une victoire inattendue sur le Goodyear, après une période supplémentaire. Rien n'aurait fait prévoir un tel changement, vu que le Goodyear s'était assuré une avance de deux points dans la 1ère période et qu'il avait tenu en échec le Penman durant la 2e période et jusqu'à la fin de la 3e période. Le Goodyear a manqué en gardant la rondelle trop près de ses propres filets au lieu d'effectuer des lancers sur le terrain ennemi. L'un des joueurs du Goodyear commit l'imprévoyance de passer la rondelle devant les buts de son club, ce que voyant, les joueurs du Penman se lancèrent sur cette planche de salut et M. R. Duhamel scora le 1er point du Penman. Stimulé par un succès inespéré, les joueurs du Penman se lancèrent à l'attaque et M. S. Bourgeois scora pour le Penman, quelques secondes avant la fin de la 3e période. L'égalité du score nécessita une période supplémentaire où M. D. Mann scora pour le Penman. Le Goodyear méritait de gagner, mais le Penman sut profiter d'une ouverture et s'assura une victoire digne de ceux qui tiennent jusqu'au bout.

Ont brillé pour le Goodyear: MM. Rochefort A., Bélisle, et Matte; pour le Penman: S. Bourgeois, R. Duhamel et D. Mann.

Détails.

1ère période, Albany Rochefort, Goodyear; Bélisle Urbain, Goodyear.

2e période, pas de point.
3e période, R. Duhamel, Penman; S. Bourgeois, Penman.

Période supplémentaire.

1ère période, D. Mann, Penman. La partie fut arbitrée par M. Auguste Halley, arbitre officiel de la ligue "junior" du Quartier Cinq.

POSITION DES CLUBS

Ligue de gouret "junior" du Quartier Cinq.

G.	P.	N.	Pts
Maskoutain	5	1	11
Black Horse	4	2	8
Penman	2	2	5
Le Clairon	1	4	2
Goodyear	1	4	2

LISTE DES SCOREURS

Ligue de Gouret "Junior" du Quartier Cinq.
A. Raymond, Black Horse, 7; Dolbec L., Black Horse, 5; R. Girouard, Maskoutain, 4; D. Mann, Penman, 3; U. Bélisle, Goodyear, 2; A. Rochefort, Goodyear, 2; S. Bourgeois, Penman, 2; L. Brodeur, Maskoutain, 2; G. Lafrance, Black Horse, 1; Henri Robillard, Le Clairon, 1; A. Mc Duff, Goodyear, 1; J. St-Germain, Penman, 1; O. Messier, Penman, 1; O. Auger, Penman, 1; Ladurantaye, Maskoutain, 1; Duhamel R. Penman, 1.
L. Leblanc, sec.

LE CLAIRON VAINQUEUR !

Le Old Timer a subi une défaite facile aux mains des joueurs du Clairon, mercredi dernier, à la patinoire Corona. Le Old Timer avait la pesanteur, mais le Clairon comptait sur sa rapidité qui lui a assuré une victoire aisée.
Une nombreuse assistance applaudit les prouesses qui se firent de part et d'autre.
MM. R. Turcotte, W. Brodeur et A. Raymond, brillèrent pour le "Old Timer"; et MM. G. Gosselin et A. Lavigne se distinguèrent pour le Clairon. Score final 2 à 1 en faveur du Clairon.

GOURET "SENIOR"

Farnham vs St-Hyacinthe.
C'est dimanche prochain, le 30 courant que le club Farnham viendra rendre visite à notre club de gouret "senior", à la patinoire du Quartier Un. Que tous encouragent nos joueurs.

SOIREE DE DEPART

Mercredi soir dernier, le 26 courant, à l'une des salles des Zouaves, un groupe d'amis se réunissaient pour ménager une agréable surprise à M. Armand Beaudoin,

typographe de l'imprimerie du "Courrier" de St-Hyacinthe, et président du syndicat national et catholique des imprimeurs de St-Hyacinthe.

M. Armand Beaudoin quitte St-Hyacinthe pour la métropole. Aussi les imprimeurs syndiqués ont-ils tenu à lui ménager une réception intime pour lui témoigner leur estime sincère. M. Lionel Leblanc, vice-président du syndicat national et catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe, expliqua à M. Beaudoin le but de cette réunion où il n'y aurait pas de proposition à faire, si ce n'est que d'exprimer au nom des syndiqués le regret de perdre un chef dévoué, un confrère avisé et un ami véritable à la cause syndicale. M. Etienne Grégoire, secrétaire du syndicat, présenta au héros de la fête un cadeau souvenir donné par les syndiqués et consistant en un magnifique cendrier.

M. Armand Beaudoin, visiblement ému, remercia ses amis et confrères syndiqués de cette réception fraternelle. Il se dit heureux de les inviter à le visiter souvent. Il lui fait beaucoup de peine de quitter ses confrères si loyaux et il souhaite au syndicalisme national et catholique longue vie et prospérité à St-Hyacinthe.

M. l'abbé Chs.-Emile Hétu, aumônier du syndicat des imprimeurs, dit aussi quelques mots où il traça le portrait du citoyen honnête, de l'ouvrier expert, du catholique convaincu, du président sage qu'était M. Armand Beaudoin dont le départ est une perte très vivement ressentie par les syndiqués.

Tous les syndiqués s'unirent pour souhaiter le succès et la prospérité à M. Beaudoin et à son épouse.

On remarquait à cette réunion: M. Armand Beaudoin, le héros de la fête, M. l'abbé Chs.-Emile Hétu MM. Lionel Leblanc, Alfred Robida, Etienne Grégoire, Wilfrid Gaudreau, Olivier Brodeur, Norbert Brunelle, Esthel Leblanc.

PROCHAIN MARIAGE.

Nous apprenons avec plaisir, pour le 7 février prochain, le mariage futur de Mlle Marianna Poitras, fille de M. et Mme Ovide Poitras de St-Hyacinthe, à M. Charles E. Carignan, employé à la U. S. Knitting Co. Ltd. Pas de faire part.

Nous souhaitons aux futurs époux le bonheur et la prospérité.

ON FETE M. H. BEDARD

A l'occasion du 42e anniversaire de naissance de M. Honorius Brodeur, il y eut une agréable soirée, agrémentée de chants, musique et goûter succulent qui fut servi vers minuit.

M. A. Paquin lut une adresse élogieuse au héros de la fête auquel on présenta comme cadeau-souvenir des accessoires de radio.

On remarquait parmi les assistants, outre M. H. Bédard et son épouse, Mme Burque, mère de cette dernière, Mlles Gaétane, Thérèse, Madeleine, filles du héros de la fête, et ses fils MM. Rolland et Roger; M. Wellie Burque, M. J.-B. Burque, M. A. Hébert, M. R. Burque, M. et Mme R. Délisle, M. et Mme A. Paquin, M. et Mme H. Lachance, M. et Mme A. Perreault, M. et Mme P. Girouard, M. et Mme F. Lapointe, M. A. Fontaine, M. et Mme H. Sénécal et leur fillette Denise; M. et Mme A. Fluette, M. et Mme D. Rodier, Mme Savaire de Maskinongé, Mlle D. Leblanc, M. H. Lachance, père; Mlle A. Burque.

Tous se sont quittés à une heure avancée en souhaitant au héros de la fête, santé et prospérité.

REMERCIEMENTS.

La famille Adéland Gauthier tient à remercier vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès du regretté Adéland Gauthier, soit par offrandes de fleurs, de messes, condoléances, bouquets spirituels, cartes mortuaires, ou de toute autre manière.

REMERCIEMENTS

Les familles J.-B. et Alfred Gervais tiennent à remercier vivement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur regrettée mère Mme A. Gervais, soit en assistant aux funérailles, soit par offrandes de fleurs, de messes, cartes mortuaires, sympathies, condoléances, bouquets spirituels, ou de toute autre manière.

A L'HOTEL-DIEU.

Le révérend Père Gauthier, eudiste de Québec, prêche actuellement une retraite à 145 religieuses de l'Hôtel-Dieu, de cette ville. Cette retraite se terminera le 31 janvier.

L'AUTOMOBILISME

Les nouveaux modèles "Essex et Chevrolet" sont en exposition chez la Légare Automobile de St-Hyacinthe. Vous y verrez des améliorations notables et un personnel toujours courtois pour vous servir.

CONDAMNE.

M. Bercius Brodeur, de la paroisse de St-Césaire, arrêté ces jours derniers sous l'accusation d'avoir eu un alambic en sa possession, a comparu samedi dernier, le 22 courant, devant le magistrat du district Emile Marin. Il fut trouvé coupable et condamné à 6 mois de prison.

ELECTIONS CHEZ LES FORESTIERS INDEPENDANTS

Cour de St-Hyacinthe, No. 588
Les Forestiers Indépendants (I. O. F.) ont eu leur élection d'officiers pour l'année 1927 avec le résultat suivant:
Chef Forestier, M. E. H. Brodeur; vice-chef Forestier, A. Girard, secrétaire-financier, H. Monette; secrétaire-archiviste, E. Girard, trésorier, J. D. Cormier; orateur, N. P. Fournier, 1er garde, F. Reeves; 2e garde, M. N. Bernard, sentinelle, A. Beaugard, syndics, J. D. Cormier, H. Monette; comité des finances, Mag. Côté et Eug. Girard; auditeurs, E. H. Brodeur et J.-D. Cormier.

DON GENEREUX

Nous sommes heureux de souligner un geste sportif qui montre que nos hommes d'affaires s'intéressent pratiquement à promouvoir les sports chez les jeunes qui de leur côté s'efforcent de marcher sur les traces de leurs aînés.

Cet exemple d'encouragement nous fut donné vendredi dernier par la maison Louis Bourgeois Limitée, grâce à la courtoisie de laquelle une paire de lames "ALU-MO" avec une paire de chaussures pour parties de gouret furent données pour être tirées par tous les joueurs de la Ligue du Quartier Cinq. M. Rosaire Duhamel du club Penman fut l'heureux gagnant de ce don généreux dont toute la ligue est fière.

Nous remercions au nom de la ligue et au nom personnel du gagnant la maison Louis Bourgeois de son effectif encouragement et nous espérons que les années se multiplieront pour voir se multiplier les bienfaiteurs du sport dans notre ville charmante, même en hiver, grâce aux sports d'hiver.

Lionel Leblanc, sec.,
Ligue du Quartier Cinq.

PROGRAMME DE L'INFATIGABLE.

C'est dimanche prochain, le 30 courant, qu'aura lieu la grande parade des raquetteurs du club l'Infatigable de St-Hyacinthe en vue du grand carnaval sportif à Manchester. Il y aura divertissements divers. Le rassemblement se fera à 1.30 hr. p. m. précise. Cette parade est la plus importante de la saison à St-Hyacinthe et aucun membre ne devra briller par son absence. Que tous et chacun s'en rappellent.

N'oubliez pas non plus que c'est à 11 hrs. p. m., vendredi, le 4 février, seulement mais sûrement, que vous vous embarquerez pour Manchester-la-Jolie. C'est là que vous verrez le plus beau des carnivals sportifs et que l'Infatigable avec au moins sept clairons, comme on le disait récemment au dîner d'Habitant au chalet du club, dimanche dernier, et le reste à l'avenant, saura représenter dignement la ville de St-Hyacinthe.

Combien serons-nous au spécial du 4 au soir? Une chose certaine c'est que la meilleure place vous attend.

LIGUE DU QUARTIER CINQ.

Dimanche prochain, le 30 courant, à la patinoire publique du Quartier Cinq aura lieu une grande partie de gouret entre les clubs Penman vs Le Clairon. L'on se rappelle la partie mouvementée que les deux clubs ont fournie au public, le 17 dernier. Les deux équipes se feront une lutte vive.

Lundi soir prochain, le 31 courant, à la patinoire du Quartier Un, vous verrez aux prises les clubs Le Clairon avec le Maskoutain. Cette soirée devrait voir un

LE THE "SALADA"

en paquets seulement—jamais en vrac.

public nombreux. Les deux clubs devront lutter sans merci pour conserver sa position quant au Maskoutain, et pour améliorer sa marche, quant au Clairon.

Encourageons nos amateurs !!!

RAFLE DU VOYAGE

A MANCHESTER.

C'est dimanche prochain, le 30 courant, après la parade des raquetteurs dans l'après-midi, que sera tiré le voyage de Manchester ou la somme de \$15., chez M. Jos Larochevêque, 58 St-Paul. Toutes les personnes qui ont acheté des billets pour cette rafle pourront se rendre chez M. Jos Larochevêque où il y aura musique, amusements divers. Venez passer l'après-midi le plus agréable de l'hiver, cette saison, chez M. Jos Larochevêque.

BANQUET REUSSI.

Dimanche dernier, un banquet mémorable prenait place au chalet du club L'Infatigable de St-Hyacinthe. Comme dîner d'Habitant ce fut un succès. De nombreux discours furent prononcés par M. Didace Rodier, Jos. Berthiaume, J. A. N. Brodeur, Amédée Lacroix, Honoré Robert, Lionel Leblanc, A. Davignon, Clark, P. Lussier.

De telles réunions sont les meilleures véritables qui solidifient les bonnes relations des membres du club qui ne doivent jamais manquer l'occasion d'être Infatigables dans le devoir en répondant à l'appel des réunions festives du club.

ACTON VAINQUEUR !!!

Dimanche soir dernier, à la patinoire du Quartier Cinq le club de gouret d'Acton l'emportait sur le Maskoutain par le score de 1 à 0., après une période supplémentaire. L'unique point fut scora par M. Charland d'Acton, sur un lancer chanceux. Le club d'Acton nous reviendra peut-être avant longtemps; à tout événement sa venue ne manquera pas d'intéresser.

Le club Maskoutain remercie le public de St-Hyacinthe pour l'encouragement qu'il lui a donné en cette circonstance.

MASKOUTAIN VAINQUEUR

Mercredi soir dernier, le 26 courant, à la patinoire publique du Quartier Cinq, le club Maskoutain défendait sa position de leader dans la ligue "junior" du Quartier Cinq en administrant un blanchissage en règle au Black



Traitez les Rhumes Extérieurement

Pour les maux de gorge, bronchite ou gros rhumes de poitrine, frottez bien la gorge et la poitrine avec Vicks Vapo-Rub et couvrez ensuite avec une flanelle chaude.

Vicks agit de deux façons—les deux sont directes. Absorbé comme un liniment et inhalé sous forme de vapeur. C'est un précieux secours pour rhumes dans toutes les familles.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement



Venez entendre!
Le fameux Victrola ORTHOPHONIC et l'incomparable RADIO VICTOR NORTHERN ELECTRIC
Ne prenez pas de risques. Achetez ce qu'il y a de mieux.
Fabriqués seulement par VICTOR TALKING MACHINE CO.
SEUL AGENT POUR ST-HYACINTHE.
Pharmacie L. P. GAUCHER
223 Cascades, Tél. 86 St-Hyacinthe.

Horse, par le score de 3 à 0. M. Lucien Brodeur compta deux points, et M. R. Girouard, compta un point. La partie fut vivement menée comme le score l'indique.

N. B. — Le Maskoutain offre ses plus sincères sympathies au Black Horse.

"Un Maskoutain".

Suite des Notes Locales en page Huit.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE Crampes — Colique — Diarrhée
Prendre une cuillerée à thé de Painkiller dans un verre d'eau chaude sucrée toutes les vingt minutes jusqu'à soulagement. Si le mal est dû à une alimentation dommageable, prendre aussi une dose d'huile de ricin. Se frotter l'estomac et la région intestinale avec la main nue humectée de Painkiller. Rester tranquille et à la chaleur jusqu'à ce que l'attaque se calme.
DAVIS & LAWRENCE CO., New-York, Montréal.

Salon de Coiffure "Etoile"
POUR DAMES
Coupe de Cheveux, Shampoo, Massage, Manicure, Traitement des Cheveux, Ondulations Marcel, Américaines, Bouclées et Ondulées.
Aussi PARFUM et un grand choix d'Articles de Toilette.
BIENVENUE A TOUS
Mme U. Santoire
145 Cascades, —Tél. 795— St-Hyacinthe.



COLONNES AGRICOLES

LA MARNE

SA COMPOSITION ET SON EMPLOI.

(Notes des fermes expérimentales)

La marne se rencontre en gisements naturels, qui se composent essentiellement de carbonate de chaux, mélangé avec différentes quantités d'argile, de sable ou d'autre matière inerte. Il y a des gisements de marne dans presque toutes les provinces du Canada ; ils se rencontrent généralement par couches de quelques pouces à plusieurs pieds d'épaisseur sur les vieux fonds de lacs, souvent recouverts de tourbe ou de vase. La marne est un amendement calcaire utile et important pour le traitement de la terre.

Certaines marnes se composent de carbonate de chaux presque pur, d'autres sont plus ou moins impures à cause de la présence d'argile, de sable, de matière organique, etc., déjà notés et ces substances ont naturellement moins de valeur en agriculture. Une marne qui contient de 80 à 90 pour cent de carbonate de chaux peut être considérée comme ayant une bonne qualité moyenne.

Généralement, les marnes ont une consistance molle et pâteuse ; elles contiennent fréquemment beaucoup de petites coquilles, et en se desséchant sous l'effet de l'exposition à l'air, elles deviennent très friables, se désagrègent en une poudre grossière, ce qui permet de les répartir uniformément sur le sol. Il est rare que la substance séchée à l'air exige un broyage préliminaire ; la marne constitue une source très bon marché et très avantageuse de chaux, car, assez souvent, on peut l'avoir pour le coût du creusage et du charriage.

La marne "indurée" est une substance dure comme de la roche, dont la structure ressemble à celle d'un gâteau de miel. Elle est déposée par les eaux, les cours d'eau, les sources riches en carbonate de chaux. Il existe de grands dépôts de cette substance dans beaucoup des vallées de la Colombie-Britannique et ces dépôts se composent presque exclusivement de carbonate de chaux pur. Une certaine somme de broyage est nécessaire avant que ce genre de marne puisse être employé avantageusement pour l'amendement du sol.

La marne peut être employée sur les argiles lourdes aussi bien que sur les sols sablo-argileux légers ; elle est spécialement utile pour les premiers. Elle corrige l'acidité du sol par la chaux qu'elle apporte, elle fournit un aliment pour la nutrition des plantes, stimule la nitrification et aide ainsi à rendre assimilable l'azote inerte que renferme le sol. C'est un amendement calcaire bon marché et satisfaisant, dont on devrait tirer bon parti, surtout lorsqu'il en existe des gisements dans le voisinage de la ferme.

La marne de bonne qualité se reconnaît par le fait qu'elle donne une forte effervescence lorsqu'on y ajoute quelques gouttes de vinaigre fort ou d'acide. Avant d'exploiter un dépôt de marne, on fera bien de faire une analyse de la substance. Il faudra pour cela, soumettre un échantillon représentatif au Service de la Chimie, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa.

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion.
L. E. Wright,
Chimiste.

LA SAISON D'ACCOUPLER.

(Notes des fermes expérimentales)

Sur la majorité des fermes canadiennes, le troupeau de volailles se compose de l'une des races à toutes fins, c'est-à-dire les races qui donnent une bonne volaille pour la table, tout en pondant un assez bon nombre d'œufs. Ce sont les œufs qui rapportent le plus de bénéfices dans la basse-cour ; c'est donc la ponte que l'on doit toujours avoir en vue lorsqu'on ac-

couple les volailles, afin d'obtenir le plus gros rapport possible de la basse-cour.

La vigueur est la base sur laquelle tous les accouplements doivent se faire. Une poule est vigoureuse lorsqu'elle pond bien et longtemps ; cette durée de la ponte est l'une des meilleures indications de la vigueur. Si en même temps les œufs sont fécondés, qu'ils éclosent bien et que les poussins qui en sortent soient vigoureux, alors on a tout ce que l'on peut rechercher.

Ceux qui n'enregistrent pas la ponte et qui n'ont pas de notes de production pour se guider, devront choisir des poules actives, à face sèche, à yeux brillants, saillements, et à bons "maniments", c'est-à-dire dont la peau est souple, pliable et dont l'abdomen est souple, non surchargé d'un gros dépôt de graisse interne.

Le mâle que l'on choisira pour accoupler à ces femelles doit être leur contre-partie, c'est-à-dire qu'il doit avoir une bonne taille pour la race, un dos long et large, portant bien sa largeur jusqu'à la queue. Il doit être fort, virile, les jambes bien espacées, plein de vigueur, dénoté par l'activité, la face sèche, l'œil perçant et proéminent.

C'est faire preuve de sagesse, pour ceux qui n'ont pas de registre de production pour se guider, que d'acheter des mâles d'une souche connue, venant d'éleveurs qui tiennent des notes soigneuses. Ces mâles, tout en présentant l'apparence que nous venons de décrire, doivent également provenir de mères qui ont donné une forte ponte pendant une longue période, et dont la mère du père présentait également les mêmes caractères. On ne saurait apporter trop de soin sur ce point dans la sélection.

Les poules choisies pour la reproduction devront être séparées de bonne heure du reste de la basse-cour, et l'on ne cherchera pas à les forcer pour la ponte ; on leur donnera plutôt une abondance d'air pur et de l'exercice pour les tenir en bon état de chair ferme.

Si l'on n'a pas de verdure, on donnera une abondance de foin de luzerne ou de trèfle bien fané. L'huile de foie de morue est excellente également pour mettre les oiseaux dans le meilleur état physique possible et pour la production des poussins forts et vigoureux. On peut en donner à raison de deux pour cent du grain ou de la pâtée, en la versant sur le grain ou en la mélangeant à la pâtée.

Faites éclore vos poussins de bonne heure ; il est bien rare que les poussins venus au monde à la fin de l'été soient avantageux.

Geo. Robertson,
Service de l'aviculture,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

COMMUNIQUE

LA RACE BOVINE CANADIENNE A L'HONNEUR.

Ceux qui s'intéressent au progrès de l'élevage dans notre province sont au courant des nombreux records de production beurrière établis par la race Canadienne au cours des dernières années. Les admirateurs de cette race (ils sont nombreux) apprendront avec plaisir que deux nouveaux records, dont l'un pour la classe de quatre ans et l'autre pour la classe de deux ans, dans la division de 365 jours, viennent d'être établis, avec des productions de gras sensationnelles.

La vache "LEA", la nouvelle championne de la race Canadienne, pour la classe de quatre ans, a produit 12,572 livres de lait et 583 livres de gras en 365 jours. En tenant compte que 100 livres de gras produisent 120 livres de beurre, "LEA" a donc produit 699 livres de beurre pendant une période de 365 jours, soit une production quotidienne moyenne de tout près de deux livres de gras. La grande qualité de la vache Canadienne qui est de produire régulièrement du lait d'un veau à l'autre est fort bien illustrée par la nouvelle championne, puisque sa plus forte production laitière mensuelle

le a été de 1,139 livres de lait, alors que sa plus faible production a été de 704 livres.

Cette nouvelle championne n'est pas le fruit du hasard, puisqu'elle a pour mère la vache "NELLY" qui a produit 8,742 livres de lait, et 368 livres de gras en 173 jours, c'est-à-dire en moins de six mois. "NELLY" est également la mère de "FINETTE", la propriété de M. A.-N. Labrie, qui vient de s'inscrire au Livre d'Or avec une production de 10,957 livres de lait et 554 livres de gras, avec un pourcentage moyen de 5.06 de gras, dans la classe adulte de la division de 365 jours.

"LUMINA de CAP-ROUGE", au Directeur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge, est la nouvelle championne pour la classe de deux ans dans la division de 365 jours. Cette jeune vache se distingue par la richesse de son lait, qui est de 6.05% de gras, pour une période de 365 jours. Sa production laitière est de 7,848 livres de lait et sa production beurrière de 475 livres de gras. "LUMINA de CAP-ROUGE" illustre bien, comme "LEA", la nouvelle championne pour la classe de quatre ans, cette persistance à produire du lait, puisque sa plus forte production laitière mensuelle a été de 954 livres alors que sa plus faible production a été de 497 livres. Un fait qui donne une plus grande valeur au record de "LUMINA de CAP-ROUGE", c'est que, durant toute cette période de 365 jours, elle n'a été traitée que deux fois par jour. Cette dernière a pour mère la vache "HERODIADÉ de CAP-ROUGE" inscrite au Livre d'Or avec une production de 7,369 livres de lait et 354 livres de gras, à l'âge de deux ans ; son père "OTTAWA CHAMPION 2", inscrit au Livre d'Elite, a la distinction de provenir de "CHAMPIONNE de BERTHIER", une vache inscrite au Livre d'Or avec une production de 14,585 livres de lait et 568 livres de gras.

Il est intéressant de noter, en passant, que le record pour chacune de ces classes était détenu par la même vache, "JACQUELINE de CAP-ROUGE". Cette dernière a un rendement de 7,792 livres de lait et 452 livres de gras, avec un pourcentage moyen de 5.80, pour la classe de deux ans.

En novembre dernier "JACQUELINE de CAP-ROUGE" devenait la championne pour la classe de quatre ans avec une production de 8,996 liv. de lait et 490 livres de gras avec un pourcentage moyen de 5.45 de gras. Cette vache est également la propriété du Directeur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge.

(Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, Adrien Morin, secrétaire.)

ENGRAIS CHIMIQUE

La demande pour les engrais simples et composés est bonne pour la saison. Les prix restent fermes et sans changements appréciables.

On nous rapporte que les affaires sont modérées et faciles sur les marchés de New-York et de Baltimore. De gros stocks de matières fertilisantes entrant dans la composition des engrais chimiques complets ont sans doute été constitués par les importateurs et manufacturiers américains.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Le marché des aliments fourragers est toujours très actif pour la saison. Les prix du son et du petit son (gru rouge) ont subi une hausse d'un dollar par tonne au cours de la semaine dernière. Il se fait tellement d'exportations de sous-produits du blé aux Etats-Unis actuellement que les meuniers s'accordent à dire qu'il n'y a pas lieu d'espérer en aucune baisse d'ici à la mi-février.

MARCHE DES SEMENCES

Les transactions de graines fourragères domestiques ont été assez animées depuis le commencement de l'année. Les expéditions de luzerne rustique et de trèfle d'alsike ont été supérieures à celles des deux dernières semaines. Quant à la situation du marché de la graine de trèfle rouge domestique, elle est toujours tendue ; les demandes des marchands grainetiers sont actives, mais les offres de la part des producteurs sont relativement restreintes, la récolte ayant été infé-

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cottonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY

20 ST-JACQUES - - CH. 35
MONTREAL.

Bell Tél. 420

HENRI VERMEESCH

Successeur de Mme L.-B. Coucke
JARDINIER-FLEURISTE

Bouquets de noces, couronnes, dessins funéraires, etc.
Plantes fleuries, en pot, de toutes sortes.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

368 rue Girouard, St-Hyacinthe.

Annoncez dans

"LE CLAIRON"

Le Meilleur Medium de Publicité dans la Région

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ AIDE A LA DEFENSE DES INTERETS DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 BOULEVARD GIROUARD, ST-HYACINTHE, QUE.

Les ordres donnés par Téléphone sont exécutés avec soin et promptitude. — Appelez 143.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

MONTREAL-TORONTO

Départs de Montréal 10.00 hrs. du matin, 7.30 hrs. du soir et 11.00 hrs. du soir, tous les jours, midi et trente, sauf le dimanche et 10.00 hrs du soir, sauf le samedi.

Les trains du jour comportent wagons-parloir et à diner.

Les trains du soir, wagons-lits à compartiments et drawing-rooms. MONTREAL - DETROIT - BUFFALO - CHICAGO.

Départs de Montréal à 10.00 hrs du matin et 10.00 hrs. du soir, tous les jours. Le train du jour comporte des chars-parloir pour Détroit, et wagon-lit pour Chicago, celui du soir, des wagons-lits directs pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL-OTTAWA

Départs de Montréal, 8.25 hrs. du matin, 6.40 hrs. et 10.15 hrs du soir tous les jours, et 4.00 hrs de l'après-midi, sauf le dimanche. Wagon-buffet sur tous les trains.

MONTREAL - WINNIPEG - EDMONTON - VANCOUVER.

Le "CONTINENTAL LIMITED" train tout en acier, quitte Montréal à 10.15 hrs. du soir, tous les jours, pour North Bay, Cobalt, Cochrane, Winnipeg, Régina, Edmonton et Vancouver.

Wagons-lits dits "standard" de Montréal à Winnipeg, Régina, Edmonton et Vancouver. Wagon-observatoire à compartiments, muni du radio. Aussi wagons-lits colonistes, Montréal - Vancouver.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à M. E. O. Picard, Agent pour la ville, 35 rue Laframboise, téléphone 354 ou M. J. P. Lazure, Chef de gare.

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard. Tél. 143.

Pieds Las et Endoloris

Une friction de la région douloureuse avec une solution de "Minard's" et d'eau tiède procurera un soulagement immédiat.

On recommande aussi le "Minard's" pour les entorses, contusions et foulures.



rieure à celle de l'an dernier. Toutefois, il est à espérer que les récentes importations de graine de trèfle rouge de provenance septentrionale française et anglaise amélioreront la situation.

INFORMATIONS GENERALES

LES PROGRES DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

La Banque Canadienne a tenu, le samedi 15 janvier, à son siège social, place d'Armes, Montréal, la cinquante-deuxième assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt.

Le gérant général, M. Beaudry Leman, a soumis les chiffres de l'exercice clôturé le 30 novembre 1926. Le compte profits et pertes fait ressortir des bénéfices nets de \$860,659, à rapprocher de \$822,026 en 1925. Ces bénéfices ont été répartis comme suit : dividendes, \$550,000 ; fonds de pension de personnel, \$30,000 ; impôts fédéraux, \$100,000 ; versement au Trésorier de la Province de Québec, \$125,000, — ce qui laisse un solde à reporter de \$320,678. Ce solde créditeur était l'année dernière de \$265,018.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale, en augmentation de 8 millions depuis un an, s'établit maintenant à \$139,070,229. L'actif liquide s'élève à \$26,374,000, et l'actif immédiatement réalisable, accru de plus de 9 millions depuis un an, se chiffre par \$72,737,000, ce qui représente plus de 57% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$57,252,971. Les dépôts, en augmentation de 9 millions, atteignent \$114,896,765.

Les actionnaires, après avoir félicité les administrateurs et remercié le personnel, ont réélu le conseil d'administration comme suit : M. J. A. Vaillancourt, hon. M. F.-L. Bécique, hon. M. Geo.-E. Amyot, hon. J. J.-M. Wilson, sir J.-Geo. Garneau, hon. M. D.-O. L'Espérance, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, A. A., A. N. Drolet, Armand Chaput, Leo-G. Ryan.

BULLETIN COMMERCIAL DE JANVIER.

Dans presque toutes les branches de l'activité économique, l'année commence au milieu d'un solide optimisme, que vient encore renforcer le ton manifestement confiant des discours de nos directeurs de banque et des revues publiées par les grands journaux. Que le commerce de bétail ait ralenti après la période fiévreuse des fêtes, il n'y a pas lieu de s'en étonner ; néanmoins le mouvement des marchandises dépasse celui d'il y a douze mois et de toute période correspondante depuis la crise qui a suivi l'après-guerre. Les wagons chargés, — plus nombreux en 1926 que pour chaque mois de l'année 1925, sauf septembre, — l'empont sur 1926 pour la première semaine de janvier par 4,957 wagons, et par 8,343 sur 1925. Les recettes ferroviaires des deux premières semaines de janvier traduisent également l'amélioration des affaires. Celles du Canadien-Pacifique se sont accrues de \$721,000 et celle du réseau de l'Etat de \$514,000. Augmentation répartie sur chaque groupe de produits. Les débits bancaires ne sont pas moins significatifs qui, en 1926, dépassent d'environ 20 p. 100 ceux de 1925. Que si toutes les provinces, y compris les Maritimes, ont eu leur part de l'amélioration des affaires, la Colombie-Britannique paraît avoir été plus largement favorisée avec son abondante production de minéraux, de poisson, de pâtes et papiers, de produits de la ferme et ses grands travaux de construction.

Les permis de construire accordés dans les 63 premières villes du pays atteignent le mois dernier le plus fort montant qu'on ait constaté en décembre depuis 1920. Ils se chiffraient par \$11,472,000 au lieu de \$7,363,000 en décembre 1925.

Les prix n'ont subi qu'une fluctuation saisonnière. L'indice de l'Office fédéral au 31 décembre 1926 est de 150.5, soit 1 écart d'un point seulement par rapport à novembre. Fin 1925, il était de 163.5.

Les perspectives de prospérité s'accroissent du fait de l'amélioration lente de la situation en Europe. Malgré de lourds impôts, un chômage intense, malgré la contraction des exportations et les pertes subies par suite de la grève

du charbon, la Grande-Bretagne se remet et la confiance renaît. D'autre part, la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie ont pris ou prennent des mesures en vue de stabiliser leur monnaie et de rétablir leurs finances publiques. Aux Etats-Unis, le commerce a touché l'an dernier un sommet tellement élevé qu'il pourrait bien marquer cette année un arrêt momentané, bien qu'on n'aperçoive encore aucun signe de réaction. Cette situation nous crée à l'étranger des marchés très favorables.

La fabrication des pâtes et papiers s'est placée à la tête des industries canadiennes. En 1926, les fabriques canadiennes ont produit, à 96.9 p. 100 de leur capacité de production, 1,881,837 tonnes de papier-journal, à peu près 200,000 tonnes de plus que les fabriques américaines et plus de deux fois la production canadienne de 1921 ; cependant la consommation fut tellement constante que les stocks ne représentaient à la fin de l'année que la production de deux journées. De nouveaux moulins commenceront à produire cette année et l'on estime que dans douze mois la capacité de production des fabriques canadiennes atteindra 8,500 tonnes par jour, au lieu de 7,300 tonnes fin 1926. Il y a dès lors un danger de surproduction auquel l'abaissement des prix ne saurait remédier. Aussi la politique de conservation que vient d'exposer le Gouvernement de Québec est-elle de la plus haute importance. Voici ce que disait le discours du Trône :

«Le succès de l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec a amené ici la création de vastes usines qui font largement appel à nos ressources forestières. Le Gouvernement a l'intention de protéger ces usines en poursuivant activement sa politique de conservation de la forêt, de reboisement, d'exploitation rationnelle des réserves du Nouveau-Québec et en continuant l'inventaire de nos forêts, qui est maintenant terminé sur une étendue de 11 millions d'acres. Il croit aussi qu'avant de favoriser l'établissement de nouvelles fabriques, il serait sage d'assurer d'abondantes réserves forestières aux usines déjà existantes ou dont la construction est décidée, sauf, toutefois, dans ces régions nouvelles où de telles usines pourraient devenir le point de départ d'entreprises insoupçonnées.»

Sur le marché des changes, les fonds américains ont coté 11-64% de prime vu la forte demande saisonnière, ce qui a provoqué vers New-York une exportation d'or d'environ 20 millions de dollars. La livre, après être tombée à 4.85 vers la mi-décembre, est ferme et

fluctue étroitement entre 4.85¼ et 4.85%. Le franc semble être verement contrôlé et se tient entre 3.97 et 3.98. La peseta espagnole, qui est pratiquement la seule devise européenne où la spéculation puisse s'exercer à sa guise, a monté brusquement après le commencement de l'année et touché le 18 janvier 16.33 cents, soit une hausse de plus d'un cent au cours du mois dernier.

La demande est excellente pour les obligations bien garanties et les derniers emprunts provinciaux et municipaux, — plutôt considérables, — ont vite trouvé preneurs sur les marchés canadiens et américains malgré des prix élevés.

La loi de l'impôt sur le revenu, tel est le titre d'une brochure que vient de publier la Banque de Montréal. Elle contient le texte intégral de la loi relative à l'impôt fédéral sur le revenu avec les derniers amendements, ainsi qu'une préface explicative et des exemples. On en peut obtenir des exemplaires sur demande à toutes les succursales de la Banque, ou par lettre adressée à la Banque de Montréal, Siège social, Montréal.

QUEBEC. — Le commerce de gros et de détail traverse une période de ralentissement saisonnier après d'excellentes opérations pendant les fêtes. Les fabricants de confection pour hommes exécutent les commandes du printemps, qui sont assez considérables ; les plus grands fabricants de confection pour femmes ont eu dans l'ensemble une bonne année, mais il n'en a pas été ainsi de certains petits manufacturiers qui ont éprouvé quelque difficulté à disposer de leur production. L'industrie de la chaussure continue de s'améliorer ; celle du cuir est en bonne posture pour cette époque de l'année et les prix se maintiennent ; le marché des peaux indigènes est plus fort. Dans les raffineries de sucre, les affaires sont bonnes. Les filatures et tissages travaillent à leur capacité. La demande est bonne sur le marché intérieur pour les poutrelles d'acier et les machiages servant à l'aménagement des chutes d'eau. La coupe du bois se fait dans des conditions satisfaisantes ; le marché du bois est tranquille et bien qu'il paraisse y avoir une meilleure demande pour le pin blanc, le sapin de la Colombie-britannique domine encore le marché de l'Est. La demande de bois à pâte reste forte et les prix à peu près au même point. Les expéditions de papier-journal se poursuivent en volume satisfaisant et les prix sont fermes. L'hivernage du bétail se fait bien. Les camps miniers du nord-ouest de la province poussent les travaux de prospection et, avec la venue du printemps, on entrevoit une grande activité.

ONTARIO. — Le commerce de gros a été satisfaisant, celui du détail a subi un ralentissement saisonnier après une période d'activité sans précédent pendant les fêtes. La production industrielle se poursuit sur une base stable et les manufacturiers finissent l'année pleins de confiance.

Les constructeurs d'autos ont repris la production en masse et projettent de produire encore plus que l'an dernier. L'industrie des fers et aciers est assez active ; les fabricants de chaussures contentent un progrès de la demande. Les facteurs de meubles tiennent leurs expositions annuelles en différents endroits de la province. On accuse une diminution des ventes de pneus. Dans le nord ontarien l'extraction de l'or est florissante. Presque toutes les mines d'or en exploitation projettent d'augmenter leur production et les perspectives de 1927 sont excellentes. Il est tombé assez de neige pour assurer le transport par traîneaux et la protection nécessaire aux pâturages et au blé d'hiver. Le bétail hiverne bien. Le froid a prévalu et les conditions ont été idéales dans les exploitations forestières.

PROVINCES DE LA PRAIRIE. — Tranquillité dans le commerce de gros et de détail. On fait partout l'inventaire et l'on procède à des ventes spéciales. Les rentrées sont bonnes. Depuis les fêtes, les cours du blé ont fluctué légèrement. Le blé au comptant cotait en fermeture, le 20 janvier, 136% au lieu de 133% le mois précédent et 148% le 20 décembre 1925. Des 248,000,000 boisseaux de blé ayant subi l'inspection au 14 janvier, 44.4 p. 100 était de la qualité normale, au lieu de la moyenne annuelle de 75 p. 100 environ. On estime la valeur du bétail vendu en 1926 à Winnipeg, St-Boniface, Moose Jaw, Edmonton et Calgary à \$54,871,000 au lieu de \$52,392,000 en 1925 et de \$31,445,000 en 1923. Plus d'un million d'acres de terres ont été octroyées en homesteads dans les quatre provinces de l'Ouest, contre 635,320 acres en 1925. Trois puits pétroliers de la vallée Turner, en Alberta, produisent chaque jour 735 barils de pétrole et 33 millions de pieds cubes de gaz naturel. Il y avait, en 1926, dans les trois provinces de la Prairie 218,000 automobiles, une augmentation de 33,000 sur l'année 1925.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. — Pendant les fêtes, les commerces de bétail a été à peu près comme l'an dernier, mais les magasins à rayons ont sensiblement accru leur chiffre d'affaires. Dans le gros, les affaires sont stables. Les rentrées sont assez bonnes. Un certain nombre de moulins à scie ont fermé leurs portes pour procéder aux réparations annuelles accoutumées, d'où réduction de la production à 50 p. 100 ; les scieries manquent de commandes, le marché est peu satisfaisant et les prix faibles. Les expéditions de bois des ports de la Colombie-britannique au cours de l'année 1926 accusent un volume de 43 p. 100 plus élevé que celui de 1925. Les fabricants comptent disposer de leurs conserves de saumons pendant les mois qui viennent et préparent les opérations de cette année ; le marché est plutôt prometteur. La pêche au hareng a été pauvre. La production minière de 1926 a dépassé tous les records. Le mouve-

ment des pommes est plus rapide et les prix quelque peu plus forts. A Vancouver, les permis de construire ont été, en décembre, de \$408,175, légèrement plus qu'en décembre 1925. Les compensations bancaires pour l'année 1926 sont les plus considérables qu'on ait jamais relevées.

PROVINCES-MARITIMES. — Le commerce de gros est moyen et les rentrées un peu meilleures. La demande américaine pour les pommes de terre se maintient, mais les expéditions sont arrêtées par le manque de wagons chauffés. Pour les pommes, le marché britannique reste ferme. Le poisson s'exporte bien. Les stocks de bois s'écoulent lentement ; les opérations de coupe se poursuivent toutefois dans de bonnes conditions. La situation des manufactures est généralement bonne, surtout pour les textiles et la chaussure. On vient d'installer dans les usines de Yarmouth le plus grand métier à tisser le coton du monde entier ; il a 304 pouces de large et il est alimenté par 25,000 bobines. Les charbonnages continuent de produire à plein rendement et la Dominion Iron & Steel Company a des commandes en perspectives pour jusqu'en mai, de sorte que la situation dans l'île du Cap-Breton est bien meilleure.

(Bulletin mensuel de la Banque de Montréal.)

NOUVEAU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Le développement rapide de l'Ouest canadien a engagé le Chemin de fer national du Canada à ouvrir, à Vancouver, un nouveau bureau de renseignements sous la juridiction de son service industriel et ressources naturelles. La direction en a été confiée à M. R. C. W. Lett, surintendant des ressources naturelles qui, tout en gardant son bureau à Edmonton, dirigera celui de Vancouver. M. W. H. M. Johnston, employé au bureau du commissaire des industries à Montréal, permutera à Vancouver où il aidera M. Lett.

M. Lett a une grande expérience des choses de l'Ouest et particulièrement des ressources naturelles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Tel. 676J

Continental Life Ins. Co.

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCE-VIE, VOYEZ :

M. E. R. Langelier,
Gérant de District.

125 rue Girouard, St-Hyacinthe.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

FORTY YEARS OF PROGRESS

1926

Nouvelle Assurance inscrite	\$ 70,630,396.
Assurance en Force	361,166,647.
Actif	67,643,709.
Dividendes échus aux Assurés en 1927	1,638,081.

Ecrivez pour avoir une copie de notre rapport annuel

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

ESTABLISHED 1887

PROTECTION

ENDOWMENTS

PENSIONS

INCOME INSURANCE

BUSINESS INSURANCE

ANNUITIES

J. A. BELANGER, Représentant à St-Hyacinthe.

L'APPROVISIONNEMENT D'EAU A LAPROVIDENCE.
(Suite de la page 1)

Le conseil de ville de St-Hyacinthe a toujours traité les gens de Laprovidence avec générosité et il continuera à le faire car il veut que la bonne entente règne entre les deux municipalités.

Nous ne croyons pas cependant devoir terminer cet article sans signaler que les attaques inconsidérées et injustes de J. E. Pensé seraient de nature à compromettre cette bonne entente si le conseil municipal de St-Hyacinthe croyait que ce monsieur représente les vues des citoyens bien-pensants du village voisin.

LA COLONNE GAIE
(Suite de la page 1)

Cette réponse inattendue désarma la colère de celui qui était prêt à contester le titre du pseudo-champion fort-à-bras du Canada; il se prit à rire et dit à Calixte: "Ca vaut un coup."

Ils entrèrent dans l'hôtel et jettent, au milieu de rires et d'applaudissements, le refrain que j'avais entendu si souvent dans l'estaminet de mon père:

Les tailleurs de pierre
Sont pas des gens fiers,
Les grands comm' les p'tits
Boiv' tous du whisky.

Tédé Bey.

NOTES LOCALES
(Suite de la page 5)

LE C. N. R. ET LES RAQUETTEURS.

Soirée à la Philharmonique. Dimanche au soir dernier, le 23 courant, à la salle de fanfare de la Société Philharmonique, une soirée des plus charmantes voyait les gais lurons du club de raquetteurs l'Infatigable assister en grand nombre, accompagnés de dames et de demoiselles, à des représentations cinématographiques aussi variées que choisies. Ces pellicules fournies par le C. N. R. nous firent admirer la ville de Québec où s'est tenu le carnaval des raquetteurs, l'an dernier et où le club l'Infatigable a figuré avec tant d'honneur. M. Marion du C. N. R. était accompagné de MM. Trudeau et Ernest O. Picard, le premier agent des passagers du C. N. R., le second, vendeur de billets pour le C. N. R. L'Ouest canadien ne fut pas oublié et d'intéressantes vues du Jasper Park démontrèrent que le Dominion du Canada renferme des coins tout à fait aptes à récréer le visiteur en toute saison.

Il y eut plusieurs comédies. M. Didace Rodier, président du club

l'Infatigable, prononça le discours de présentation auquel répondit M. Marion avec tout le talent et le tact qu'on lui connaît. M. Marion égaya aussi l'auditoire de fines déclamations très goûtées.

La musique est une compagne fidèle du raquetteur qui ne manque pas l'occasion de l'applaudir surtout lorsqu'elle le mérite comme elle en a fait montre dimanche soir avec les George Turcotte, pianiste, les Wilfrid Déry, violoniste, les Wilfrid Dulude, accordéoniste, et les Didace Rodier, batterie.

Après la soirée, il y eut réception chez le vice-président du club M. Jos. Berthiaume. Les raquetteurs accompagnés des dames furent très heureux de voir que leur vice-président ne vieillit pas, mais qu'au contraire il ne semble vieillir que pour mieux rajeunir.

FEU Mme ERNEST JUBINVILLE.

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs le décès de Mme Ernest Jubinville, née Fédera Pion, âgée de 30 ans. La défunte qui demeurait sur la rue St-Antoine près St-Michel, laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, 5 enfants: Noël, 11 ans, Gabriel, 8 ans; Simonne, 6 ans; Lorenzo, 4 ans; Marcel, 2 1/2 ans; ses père et mère, M. et Mme Exelime Pion; 3 frères, Rosario, Donat, Paul-Emile, tous de St-Hyacinthe; ses sœurs, Mme Adélar Jubinville, née Laura; Mme V. Hurteau, née Gracia, de St-Bruno; Eva, Mme L. Dulude, née Hélène, d'Iberville; Almosa, Mme Omer Landelle, née Rose-Alda, de St-Hyacinthe; Mlle Yvonne et Ernestine.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier, à l'église de la cathédrale. Le service fut chanté par l'abbé Antonio Petit.

Les porteurs étaient MM. Adélar Jubinville, St-Césaire; M. Rosario Pion, St-Hyacinthe; Alphonse Jubinville, St-Hyacinthe; M. Albérie Jubinville, St-Hyacinthe; M. Viateur, St-Bruno et M. Omer Landelle, St-Hyacinthe.

Conduisaient le deuil M. Ernest Jubinville, époux de la défunte,

M. Exelime Pion, père de la défunte; M. Damien Jubinville, St-Césaire; M. Danab Pion, Paul Pion, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Wilf. Brodeur, West Wickham; M. et Mme Joseph Darsigny, St-Damase; M. et Mme Ulédge Côté, St-Damase; M. et Mme Cérille Ménard, La Présentation; M. et Mme Israël Côté, Ste-Madeleine; M. et Mme Viateur Hurteau, St-Bruno; M. et Mme Adélar Jubinville, St-Césaire; M. et Mme R. Pion, St-Hyacinthe; M. et Mme O. Landelle, M. et Mme Albérie Jubinville, M. et Mme A. Jubinville, St-Hyacinthe; M. et Mme Ald. Jubinville, St-Césaire; M. Onésiphore Darsigny, St-Damase; Mlle Yvonne Darsigny, St-Damase.

On remarquait aussi ses neveux: MM. Paul Ed. Jubinville, Jean-Paul Ménard, Lucien Ménard, Paul Emile Jubinville; Roland Jubinville, Raoul Jubinville et Léo-Paul Jubinville, et une foule d'autres.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères sympathies.

GRANDE SOIREE ARTISTIQUE.

"Le Forgeron de Strasbourg". Notre Garde l'Honneur ménage pour le 22 février prochain une soirée artistique qui sera donnée au Théâtre Corona. M. Victor L. Chartier aura la direction artistique de cette soirée et ce n'est pas peu dire. "Le Forgeron de Strasbourg", drame en 5 actes qui fut joué à St-Hyacinthe en 1919 sera présenté par un des plus forts groupes amateurs. Nous fournirons de plus amples détails dans nos prochains numéros.

N'oubliez pas la date, le 22 février. Elle comptera parmi nos moments les mieux employés et surtout les plus charmants.

POSTE C. K. S. H.
Longueur d'onde 312.3 mètres
Voici le programme de l'émission de dimanche dernier au poste de radio municipal C. K. S. H. Marche, "University of Dayton", de Louis Panella, par la fan-

fare Philharmonique.
Ouvverture, "The Flatterer", de Corvers, par la fanfare Philharmonique.
Solo de chant, "Les yeux", de Faure, par Lemaire St-Germain; Mme St-Germain, acc.
Chant sans parole, "Silver threads amongst the gold", par MM. O. Théberge, solo baryton, L. St-Amant, cornettiste, acc. par la fanfare Philharmonique.
Euphonium solo, "Old Kentucky Home", de Goldman, par M. O. Théberge, acc. par la fanfare Philharmonique.
Solo de chant, "La Mort de Jeanne d'Arc", de H. Bendel, M. Lemaire St-Germain; Mme L. St-Germain, acc.
Valse, "Valentine", de L. Ringuet, par la fanfare Philharmonique.
Caprice, "Shadowland", par la fanfare Philharmonique.
Solo de chant, "Sylvain", de Sinding, par M. Lemaire St-Germain, Mme L. St-Germain, acc.
Fantaisie, selection, "Mlle Modiste", de V. Herbert, par la fanfare Philharmonique.

Voici les lettres et télégrammes de félicitations reçus à l'occasion de ce concert:
M. Arcadius Lussier, Ste-Hélène de Bagot; Mlle A. Dausereau, Trois-Rivières; M. et Mme Jos. Fortin, 2123, Cuvillier, Montréal; Mme J.T. Gravel, 4369, Bordeaux, Montréal; M. John Agney, 1613, Wm Davis, Montréal; Mme C. E. Lévesque, Mlle G. Alix, Irène Giard et Berthe Giard, Rougemont; M. Clovis Buzzell, Magog; M. O. Robert, 10616, De la Roche, Montréal; M. A. Caron, 4242, Parthenais, Montréal; Lt-Col. J. E. Bélanger, 343, Addington Ave., Montréal; M. et Mme Emith, Rougemont; Mlle Berthe Frégeau, Rougemont; F. O. Barthelemew, Sunbury, Pénysylvanie; Mlle Helen Iredeale, 3185, Ste-Catherine, Est, Montréal.

LA MAISON L. E. CHARRON.
La Maison L. E. Charron & Compagnie a annoncé dernièrement à ses nombreux employés que des gratifications spéciales ou boni en plus de leurs salaires leur seraient accordés à la fin de chaque année suivant les services rendus, le projet de donner des boni à ses employés était à l'étude depuis quelque temps mais avait été différée parce que l'installation de la nouvelle manufacture n'était pas terminée.

De plus une salle offrant toutes les commodités et le confort nécessaire sera aménagée pour l'usage des employés, cette salle servira de lieu de repos et les employés qui le désireront auront l'avantage d'y prendre leurs repas du midi.

Ces innovations ont été accueillies avec plaisir par les employés de la Maison L. E. Charron & Compagnie et nous devons féliciter le propriétaire M. L. E. Charron pour l'encouragement qu'il donne à ses employés.

Nous sommes heureux aussi de constater les succès constants de cette importante fabrique de vêtements, laquelle donne du travail à un grand nombre d'employés et contribue au progrès de notre Cité.

GRATIS.
Nous vous mellerons avec nos listes un joli petit livre de Bordeaux, Bourget, Theuriet... etc., sur réception de ce coupon et de deux timbres de 2 sous. Un par adresse seulement. — Le Palais du Livre, Ville St-Pierre, Montréal.
28j-4-11-18f.

PRISE D'HABIT
Une imposante cérémonie religieuse prenait place, samedi dernier au couvent de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe. L'officiant de cette prise d'habit fut Mgr. P. S. Desranleau, vicaire général. Le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Emile Roy, aumônier des RR. Soeurs de St-Joseph.

On remarquait dans le chœur MM. les abbés J. B. Nadeau, aumônier du couvent de la Présentation; J. A. Desmarais, du Séminaire de cette ville; Albérie de Grandpré, du Séminaire de St-Hyacinthe; le Rév. Frère Roger, et le Rév. Frère Louis-Philippe des RR. FF. du Sacré-Coeur, le Rév. Frère Stanislas Lavoie, C. S. V. de St-Lambert de Chambly. De nombreux parents assistaient à cette cérémonie.

Ont revêtu le saint habit: Mademoiselle Oracipha Riendeau, de Providence, R. I.; Ma-

Cartes d'Affaires

Tél. 655
S. CAOUCETTE
Entrepreneur - Maçon

Spécialité:
PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modéré.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.
29j. 1927

MACHINE A SABLER
M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. assurance d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.
Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.
ARTHUR LEMIEUX
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.
4d-1a.

Pensionnat de la Maison-Mère
Présentation de Marie
Saint-Hyacinthe.

Leçons d'Art Culinaire
LE VENDREDI A 9.30 HRS.
Pour DAMES et jeunes FILLES
Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier
ENTRÉE: Parloir des élèves

CONDITIONS:
Leçon et diner .75
Leçon sans le diner .35
(payables après chaque leçon)

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné Zotique P. Marchessault, secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse St-Damase, que le mardi, 1er février prochain, 1927, à 9 hrs. a. m., à la salle publique de cette paroisse sera ouvert un poll pour enregistrer les votes de chacun des contribuables de cette paroisse aux fins d'accorder un permis pour vendre de la bière et du vin dans les limites de cette municipalité en conformité aux dispositions de la loi des Licences alcooliques, chap. 37, S. R. P. Q., 1925.
Donné à St-Damase, ce 3 janvier, 1927.
Zotique P. Marchessault, sec.-trésorier.

demoiselle Marie-Louise Grenier, de Bellevue, Sask.; Mlle Bernadette Girard, de Pike River; Mlle Marie Alice Martin, de Laurence, Mass.; Mlle Aurore Robert, de Holyoke, Mass.; Mlle Maria Surprenant, de Richelieu; Mlle Anita Surprenant, de Richelieu; Mlle Simonne Croteau, de Upton; Mlle Alice Nault, de Manchester, N.H.; Mlle Alice Faucher, de Manchester, N. H.; Mlle Madeleine Gill, de Manchester, N. H.; Mlle Délia Gignac, de Woonsocket, R. I.; Mlle Annonciade Chagnon, de St-Jean-Baptiste de Rouville; Mlle Marie-Rose Casavant, de Saint-Hyacinthe; Mlle Irène Béglise, de St-Aimé; Mlle Juliette Drapeau, de Biddeford, Me.; Mlle Florence Boucher, de Westbrook, Me.; Mlle Yvette Tétraut, de Montréal; Mlle Wilhermine Chicoine, de Montréal; Mlle Audelle Cloutier, de Woonsocket, R. I.; Mlle Cécile Beaulieu, de Augusta, Me.; Mlle Laura Drapeau, de Dover, N. H.; Mlle Germaine Turcotte, de Aldenville, Mass.; Mlle Flore Brouillard, de Saint-Marcel; Mlle Noélie Dupont, de Contincook; Mlle Clarinda Brouillard, de Saint-David; Mlle Alma Lassonde, de Arctic, R. I.; Mlle Florida Croteau, de Berlin, N. H.

CALENDRIERS "1928".
Nous venons de recevoir nos échantillons de calendriers pour 1928. Venez les voir. Ils sont très jolis et leur cachet nouveau genre ne manquera pas de vous intéresser vivement.

Cartes Professionnelles

TEL 336
DOCTEUR L.P. COUTURE
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.
26f. 1927

MORIN & MORIN
NOTAIRES
et
AGENTS d'ASSURANCES
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin — Henri Morin

A. DELAGE
Avocat
9 St-Denis — St-Hyacinthe
2j. 1926

ABONNEZ-VOUS AU
JOURNAL LE CLAIRON

Petites Annonces

Chambre à Louer.
CHAMBRE A LOUER, avec ameublement neuf, électricité, et usage de l'eau chaude, aux prix de \$2., \$3. et \$4. par semaine. S'adresser à A. Lorange, 88 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe. jno

Logements à Louer.
St-Hyacinthe est la ville où l'on peut vivre le plus économiquement possible, puisque l'on peut y trouver des logements de 4 appartements, au prix de \$5.00 par mois. Aussi, vous pouvez habiter un logis de 6 appartements, à part chambre de bain, avec l'eau chaude, à raison de \$12.00 par mois. S'adresser à EUG. BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

A Vendre ou à Louer
UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elevateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

Province de Québec, Municipalité du Village Richelieu, Comté Rouville.
AVIS est par les présentes donné que la Corporation du Village de Richelieu, comté Rouville, province de Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session et demandera qu'une loi soit passée ratifiant le règlement No. 62 de la dite Corporation ainsi que les marchés intervenus entre elle et The Montreal & St. Lawrence Light & Power Company, Montreal Light, Heat & Power Company et Montreal Light, Heat & Power Consolidated, concernant les taxes municipales à être payées par les dites compagnies pour une période de trente années, et pour autres fins.
Richelieu, 18 décembre 1926.
BEAUREGARD & LABELLE, Procureurs de la Corporation requérante.
31d-7-14-21j.

A LOUER
A LOUER—Local comprenant une superficie de 10,000 pieds carrés de plancher dans la bâtisse Bourgeois, Place du Marché (ancienne manufacture A. Amyot & Cie), peut être loué en entier ou en partie, convient pour manufacture ou entrepôt, etc. Bonnes conditions, possession immédiate.
S'adresser au propriétaire: L.-E. CHARRON, St-Hyacinthe, Qué. jno

A LOUER
Beau magasin à louer au No. 57 rue St-François, près du marché. S'adresser au No. 41 rue Ste-Anne. jno.

RIONS DONC UN PEU
—Le maître: Comment se fait-il que ton devoir de rédaction sur le sujet "Notre chien" soit, mot pour mot, semblable à celui de ton frère?
—Monsieur, parce que c'est le même chien!

L'Union Canadienne des Raquetteurs à Manchester, N.H. 5 et 6 février 1927

Trains réguliers de Montreal (gare Bonaventure) 9.05 a.m. et 9.00 p.m. Aussi TRAIN SPECIAL des RAQUETTEURS à 11.30 p.m. VENDREDI 4 février.
*Wagons de première classe, Wagons salon et wagons-lits

PRIX D'EXCURSION \$14.39
Départ, 3, 4, et 5 février. Retour jusqu'au 9 février.
Pour autres renseignements, s'adresser aux représentants

CANADIEN NATIONAL

\$4.01 Ce Certificat Vaut \$4.01 \$4.01

CE CERTIFICAT ET 99c. DONNE DROIT AU PORTEUR A UNE DE NOS PLUMES-RESERVOIR REELLE, S'EMPLISSANT D'ELLE-MEME VALANT \$5.00.

Cette dimension est celle du Banquier ou du Professeur, et est quatre fois plus grosse que la moyenne des plumes-réservoir.



(DIMENSION REELLE) BARIL DUR ET INCASSABLE

Chaque plume est emplie, éprouvée et garantie. Un certificat de garantie pour 5 ans est donné avec chaque plume. Choix de différentes sortes: rouge, jade et diverses autres couleurs. Ce certificat ne compte que pendant la démonstration de réclame. Obtenez LA VOTRE. Cette plume-réservoir est donnée gratuitement si vous pouvez en acheter une autre ailleurs pour moins de cinq dollars.

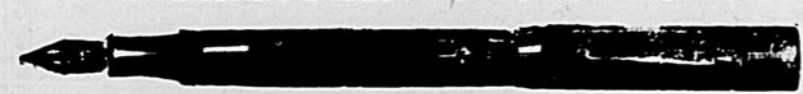
SERVEZ-VOUS DE L'UN OU DE L'AUTRE CERTIFICAT OU DES DEUX.

Bon: seulement pour ce Samedi-ci, 29 Janvier, de midi à 8 hrs P. M. chez

Pharmacie du Dr. J. E. A. COLLETTE 114 St-Antoine ST-HYACINTHE

\$2.31 Ce Certificat Vaut \$2.31 \$2.31

CE CERTIFICAT ET 69c. DONNE AU PORTEUR LE DROIT D'AVOIR UNE PLUME-RESERVOIR REELLE, DE HAUTE QUALITE, INDESTRUCTIBLE ET S'EMPLISSANT D'ELLE-MEME (SELF-FILLING).



PLUME POUR MONSIEUR MUNIE D'UNE AGRAFE.

Après cette vente, ces plumes coûteront \$3.00

Plume pour dame, munie d'un anneau pour ruban.

Chaque plume est emplie, éprouvée et garantie. Une plume pour chaque coupon. Apportez ce coupon. Garantie pour cinq ans: Indestructible Pen Co., Montréal.

UN CERTIFICAT DE GARANTIE DONNE AVEC CHAQUE PLUME. CONVAINCIEZ-VOUS-EN. VOYEZ-LES DANS LA VITRINE.

Ordres par malle remplis d'ici samedi soir.

ADRESSE NOM